

Diagnostic relatif aux dispositifs en place en matière de lutte contre la radicalisation en Grand Est

État des lieux réalisé au cours du 1^{er} semestre 2017



Violence des Idées, Ressource et Accompagnement Grand Est

Construire une réflexion et une pratique régionale cohérentes et respectueuses des enjeux institutionnels, légaux, éthiques, sanitaires et médico-sociaux dans la lutte contre les radicalisations.



Diagnostic réalisé avec le concours de l'Observatoire régional de la santé Grand Est

Février 2018

SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
1. Contexte et opportunité.....	4
2. Construction d'une plateforme ressource en matière de lutte contre les radicalisations	7
OBJECTIFS	9
MÉTHODE	10
1. Démarche et recueil des données.....	10
2. Structure du document	12
ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DE LA RADICALISATION	13
1. Qu'est-ce que la radicalisation ? (Précautions terminologiques)	15
2. Le processus de radicalisation.....	18
ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES DES MDA EN GRAND EST EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES RADICALISATIONS	21
1. Une présentation générale des MDA.....	21
2. Le positionnement des MDA en matière de lutte contre les radicalisations	26
3. L'implication des MDA dans la prévention primaire	30
4. L'accueil et l'accompagnement des jeunes et des familles.....	35
5. La formation des équipes	41
6. Les attentes des MDA vis-à-vis du réseau VIRAGE.....	43
AUTRES SOURCES DE CONNAISSANCES À MOBILISER	45
SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES	46
1. Principaux constats issus de l'état des lieux des pratiques des MDA du Grand Est en matière de lutte contre les radicalisations	46
2. Recommandations pour le déploiement du réseau VIRAGE.....	49
ANNEXES	53
1. Liste des MDA du Grand Est	54
2. Récapitulatif des rencontres	55
3. Glossaire	59

INTRODUCTION

1. Contexte et opportunité

a. Les pratiques de la MDA de Strasbourg confrontée à des situations de radicalisation

La Maison des Adolescents (MDA) de Strasbourg accueille un public jeune – de 12 à 25 ans – dont les problématiques sont multiples et qui interrogent régulièrement les parents, les professionnels et les institutions en matière de conduites à risques. Ces conduites à risques prennent des formes variées.

En 2014-2015, l'équipe de la MDA a été sollicitée par des familles et des professionnels confrontés à des jeunes dont le discours ou les agissements inquiétaient en matière de radicalisation. Dans ce contexte, la MDA a rapidement proposé une lecture multifocale de la radicalisation. Au-delà du regard anthropologique, la radicalisation apparaît en effet comme un moyen d'apaisement d'une souffrance psychique non spécifique, qui peut s'observer dans une multitude de situations cliniques différentes. À ce titre, nous appréhendons la radicalisation comme un « nouveau symptôme adolescent ».

Le processus de radicalisation est le résultat d'une rencontre entre un parcours individuel avec des facteurs de fragilité psychique et une offre radicale, système de croyances justifiant le recours à la violence. Au-delà des vulnérabilités propres au processus adolescent (recherche d'un regard validant, d'une place, d'une identité ; quête d'idéal ; recherche de sens), on retrouve des vulnérabilités individuelles et familiales particulières.

Outre une évaluation précise du danger et de ces vulnérabilités psychiques, les actions d'accompagnement peuvent être multifocales (psychiatriques, psychothérapeutiques, thérapies familiales, socio-éducatives, soutien à la parentalité), en groupe ou individuelles.

Dans les processus de radicalisation, le rôle majeur d'Internet est fréquemment décrit. Grâce à des techniques d'hameçonnage, Internet opère comme un facilitateur d'accès vers les adolescents. La « toile » permet de plus la création aisée d'un oligopole cognitif contre lequel la confrontation d'idées qui aborderaient la problématique sous l'angle du religieux, de la laïcité, aurait pour effet de renforcer l'allégeance inconditionnelle à l'idéologie radicale. C'est pourquoi la présence d'éducateurs de proximité sur les réseaux sociaux apparaît dorénavant incontournable.

Depuis deux ans, dans le cadre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD¹), la MDA de Strasbourg s'est donc engagée auprès de la Préfecture dans des actions de prévention et d'accompagnement des personnes confrontées aux radicalisations violentes. L'action mise en œuvre est à la fois clinique, concrète, multi partenariale et conceptuelle. Elle est partagée en réseau d'acteurs, notamment avec les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), le Parquet, et la Ville de Strasbourg, qui s'est politiquement engagée sur le sujet, en identifiant un Adjoint au Maire

¹ L'ensemble des acronymes est repris dans un glossaire en fin de document.

réfèrent. Les réunions partenariales départementales qui traitent des situations des mineurs repérés en risque concernent chaque trimestre environ 120 situations.

Dans ce contexte, les MDA sont repérées au niveau national comme des acteurs légitimes, et tout particulièrement celle de Strasbourg, déjà fortement engagée puisque très concernée localement, mais toujours en pluridisciplinarité, avec notamment un médecin pédopsychiatre, des psychologues, des travailleurs sociaux, une juriste. Ces professionnels sont régulièrement sollicités dans le département, en région, et au niveau national, en lien avec l'Association Nationale des MDA, pour partager leur expertise à l'occasion de groupes de travail (Miviludes, Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (CIPDR)) et de colloques. Ils sont soutenus par le Conseil Scientifique de la MDA de Strasbourg.

Le portage juridique en Groupement d'Intérêt Public de la MDA de Strasbourg en fait aussi une structure fortement institutionnelle et partenariale. Le GIP regroupe les collectivités territoriales, dont le Conseil Départemental du Bas-Rhin, la Ville de Strasbourg et l'Eurométropole, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Rectorat, les Hôpitaux Universitaires et l'Université de Strasbourg, et cinq associations, dont l'Association de Lutte contre la Toxicomanie qui coordonne les Points Accueil Écoute Jeunes du département, et l'association THEMIS, qui défend les droits des jeunes.

Enfin, la MDA de Strasbourg, dont la directrice est membre du bureau de l'Association Nationale des MDA (ANMDA) est en position de faire réseau avec l'ensemble des MDA de la Région Grand Est sur cette thématique.

b. Le rôle de l'Agence régionale de santé s'agissant des phénomènes de radicalisation

Parues au cours de l'année 2016, deux instructions du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et une circulaire du premier ministre explicitent le cadre d'intervention des Agences Régionales de Santé (ARS) s'agissant des phénomènes de radicalisation :

- l'instruction N° SG/2016/14 du 8 janvier 2016 relative au cadre d'intervention des agences régionales de santé s'agissant des phénomènes de radicalisation,
- la circulaire N°5858-SG du 13 mai 2016 relative à la prévention de la radicalisation,
- l'instruction N°SG/2016/377 du 2 décembre 2016 relative à la déclinaison de la stratégie territoriale du ministère des affaires sociales et de la santé par les ARS dans le cadre de la prévention et de la prise en charge de la radicalisation.

Ces directives portent en premier lieu sur l'intérêt de nommer au sein des ARS un référent régional en charge de la question des phénomènes de radicalisation.

Cadre d'intervention des agences régionales de santé s'agissant des phénomènes de radicalisation

Le rôle des ARS

- Sensibiliser et informer les professionnels et établissements sur le rôle qu'ils pourraient être amenés à jouer pour la prise en charge médicale ou le soutien psychologique des individus radicalisés, en voie de radicalisation ou leurs familles ;
- Les informer de leurs droits et obligations concernant le respect du secret médical et les dérogations possibles ;
- Informer les services préfectoraux des dispositifs et professionnels sanitaires et médico-sociaux susceptibles d'être sollicités et relayer les besoins de formation ;
- Organiser, lorsque cela est nécessaire, l'interface entre les services préfectoraux et les structures ou professionnels ;
- Transmettre aux services préfectoraux, dans le respect du droit (cf. infra), certaines informations individuelles relatives aux personnes admises en soins psychiatriques sans consentement.

Source : Instruction N° SG/2016/14 du 8 janvier 2016 relative au cadre d'intervention des agences régionales de santé s'agissant des phénomènes de radicalisation

Le référent radicalisation a pour mission de se mettre en contact avec les principaux interlocuteurs des différents services déconcentrés de l'État et tout autre référent d'organisme intervenant dans le champ de la lutte contre la radicalisation. Il est également chargé de l'animation des référents identifiés en délégations territoriales de l'ARS et de la sensibilisation et de l'information des professionnels de santé.

Les objectifs de la stratégie territoriale

1. L'organisation institutionnelle des réseaux territoriaux
2. La cartographie des ressources territoriales pouvant répondre aux besoins identifiés d'accompagnement ou de prise en charge
3. Les modalités de participation des ARS aux dispositifs de prévention
4. Le déploiement de sessions de sensibilisation des acteurs de terrain
5. La conduite et l'utilisation de la recherche
6. La mise en place de modes de financement pérennes

Source : Instruction N° SG/2016/377 du 2 décembre 2016 relative à la déclinaison de la stratégie territoriale du ministère des affaires sociales et de la santé par les ARS dans le cadre de la prévention et de la prise en charge de la radicalisation

Afin d'accompagner l'intervention des référents radicalisation de l'ARS Grand Est, la MDA de Strasbourg a été sollicitée pour apporter une réponse cohérente et structurée à l'échelle de la région aux professionnels de santé et aux familles concernés par des situations de radicalisation.

2. Construction d'une plateforme ressource en matière de lutte contre les radicalisations

a. Une expérimentation conduite sur trois ans

Dans ce contexte, il est convenu que le GIP Maison des Adolescents de Strasbourg mette en œuvre à l'échelle de l'ensemble de la région Grand Est une expérimentation sur trois années **d'une plateforme ressource spécialisée en matière de radicalisations violentes**.

La plateforme ressource, nommée Réseau VIRAGE (Violence des Idées, Ressource et Accompagnement Grand Est), sera dotée d'une identité et d'une communication dédiée (numéro de téléphone unique, contact mail et site internet) et a pour objectif général de :

« Construire une réflexion et une pratique régionale cohérentes et respectueuses des enjeux institutionnels, légaux, éthiques, sanitaires et médico-sociaux dans la lutte contre les radicalisations. »

Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) signé en décembre 2016 entre la MDA de Strasbourg et l'ARS Grand Est décline l'activité de la plateforme en sept missions, qui pourront se développer progressivement :

- 1. Coordonner une présence numérique spécialisée de type Promeneurs du Net en prévention primaire*
- 2. Évaluer, orienter et accompagner les situations individuelles inquiétantes repérées par le réseau professionnel (tous professionnels de première ligne), le cas échéant à l'appui de ressources mobiles existantes ou à créer*
- 3. Permettre aux professionnels d'échanger des situations complexes qu'ils accompagnent eux-mêmes*
- 4. Participer aux cellules de suivi coordonnées par les services préfectoraux et de justice en lien avec les services de renseignements, police, gendarmerie, Éducation Nationale, PJJ et protection de l'enfance*
- 5. Former les professionnels de première ligne en repérage notamment les services sociaux des villes*
- 6. Former les professionnels de la prise en charge, et notamment ceux des MDA du territoire*
- 7. Assurer une remontée analysée en expertise des données relatives aux situations des jeunes et familles concernés et des pratiques des professionnels*

Une première étape de diagnostic préalable du territoire, mené à l'échelle des départements avec les MDA pour partenaires privilégiés, permettra de cerner les dispositifs en place (fonctionnement des cellules préfectorales, repérage des opérateurs engagés, identification des problématiques et potentiels locaux) et d'identifier les attentes et besoins spécifiques.

b. Le choix d'identifier les MDA comme principal interlocuteur

Les MDA sont régulièrement citées par différents textes comme acteurs de prévention et de prise en charge des jeunes radicalisés ou en voie de radicalisation, notamment :

- la circulaire du premier ministre portant sur l'actualisation du cahier des charges des maisons des adolescents, 28 novembre 2016. 13 p.,
- le « Guide interministériel de prévention de la radicalisation », Comité interministériel de prévention de la délinquance, mars 2016, 109 p.

L'Association nationale des maisons des adolescents (ANMDA) rappelle ce positionnement :

Les Maisons des Adolescents (MDA) sont des dispositifs ayant pour mission : l'accueil, l'information, la prévention/promotion de la santé, l'accompagnement et la prise en charge multidisciplinaire (généralement de courte durée) de l'adolescent, de sa famille et des professionnels qui l'entourent. Au titre de leur mission de service public, certaines d'entre elles sont engagées dans la prévention de la radicalisation depuis 2015.

Les MDA sont des dispositifs autonomes et non uniformes. Néanmoins, elles respectent toutes les principes d'actions et valeurs suivantes :

- Un accueil égalitaire,
- Une grande disponibilité et réactivité,
- Une approche plurielle et multifocale des situations,
- Un accompagnement non sanctionnant, ne s'inscrivant pas dans le cadre d'un dispositif judiciaire ou d'un processus de « déradicalisation », mais bien en prévention, notamment, des risques de ruptures liées à la radicalisation.

Source : ANMDA, « Les maisons des adolescents se mobilisent dans la prévention de la radicalisation », mars 2017, 6 p.

Sans que cela soit exhaustif au futur, il a donc semblé pertinent à l'équipe VIRAGE, selon les missions qui lui sont attribuées, de mobiliser les MDA du Grand Est comme interlocuteurs privilégiés.

OBJECTIFS

L'offre VIRAGE doit venir soutenir et compléter un maillage en matière de lutte contre les radicalisations pré-existant. La démarche diagnostique doit donc poser **une analyse de la situation à l'échelle du Grand Est** en vue de programmer les actions de la plateforme ressources et leur déclinaison adaptée dans le temps et selon les besoins dans les départements.

Ce diagnostic doit ainsi permettre de répondre aux questions principales suivantes :

- Quelle est l'ampleur du phénomène ?
- Comment les équipes des MDA du Grand Est et leurs partenaires sont-ils engagés dans la lutte contre les radicalisations ?
- Les MDA sont-elles identifiées comme des acteurs de la lutte contre les radicalisations ?
- Quels sont les besoins des équipes pour renforcer leurs actions ?

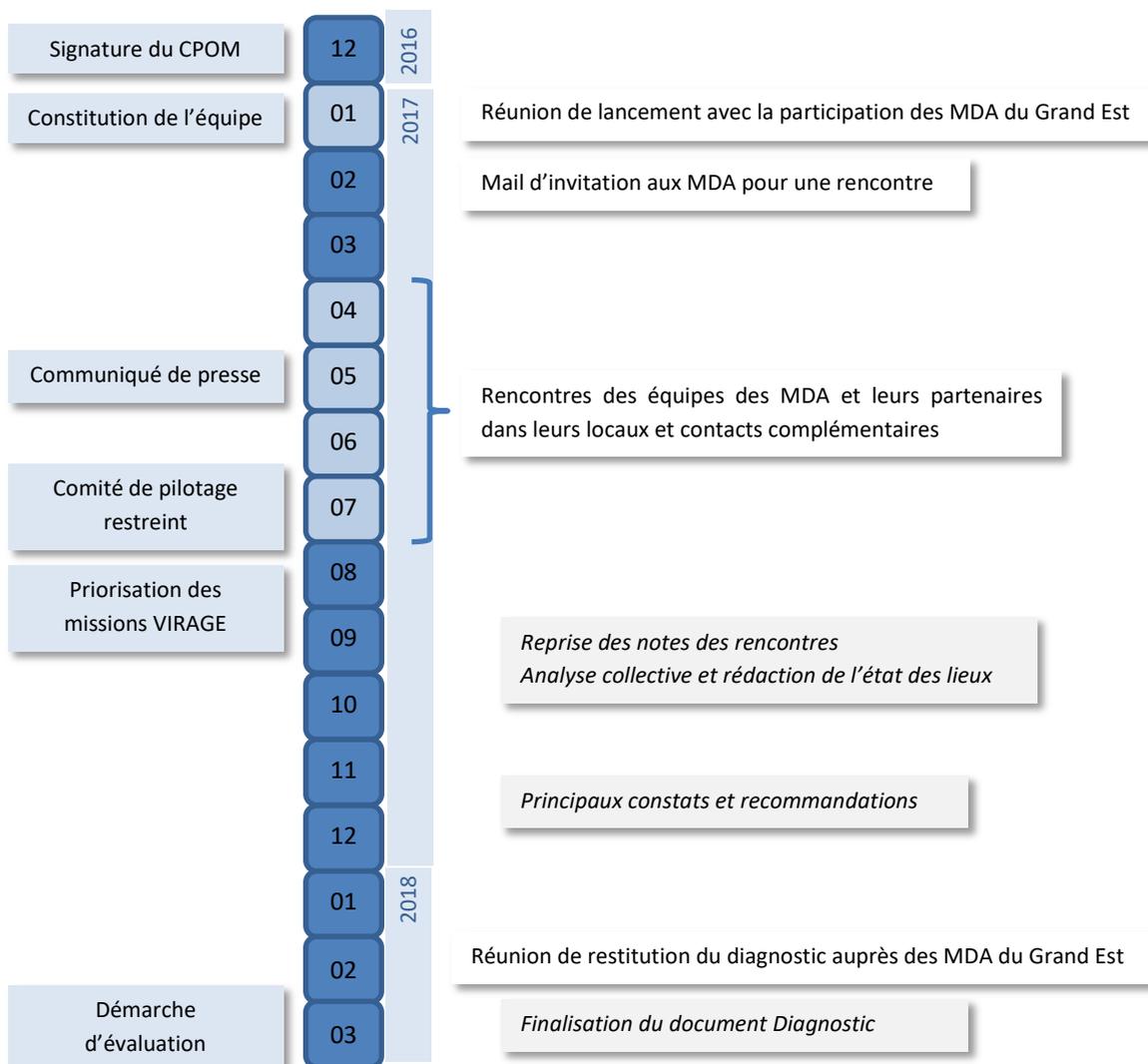
Ce temps de diagnostic doit aussi permettre à l'équipe VIRAGE d'aller à la rencontre des équipes sur le territoire pour présenter le dispositif en construction, ses principales missions et envisager les conditions de collaboration futures pour répondre au mieux aux besoins identifiés localement.

Pour conduire cette démarche de diagnostic, l'équipe VIRAGE a souhaité être accompagnée par l'Observatoire régional de la santé (ORS) d'Alsace et l'Observatoire régional de la santé et des affaires sociales (ORSAS) en Lorraine (en cours de fusion pour constituer l'ORS Grand Est).

MÉTHODE

1. Démarche et recueil des données

a. Calendrier de la démarche



La description des pratiques des MDA du Grand Est s'appuie sur différents matériaux :

- le compte-rendu de la réunion de lancement réunissant l'ensemble des MDA du Grand Est (27 janvier 2017) ;
- les éléments recueillis lors de rencontres de l'équipe VIRAGE avec chacune des équipes des MDA et leurs partenaires entre avril et juillet 2017 ;
- les documents communiqués par les équipes ;
- les contacts téléphoniques entre l'équipe VIRAGE et les équipes des MDA.

La note de l'ANMDA intitulée « Les maisons des adolescents se mobilisent dans la prévention de la radicalisation »² (mars 2017) vient compléter les données citées précédemment.

b. Guide d'entretien des rencontres

Le guide d'entretien mobilisé pour les rencontres se décline en quatre grandes parties :

- **Thème 1** : La structure et son fonctionnement
Comment s'est construite l'activité de la MDA au sein de son territoire ? Quel est son mode de fonctionnement habituel, quels sont ses partenaires ?
- **Thème 2** : Les ressources et besoins en matière de lutte contre les radicalités
Comment la MDA a-t-elle structuré une réponse à la question des radicalités (partenariats, référents) ? Quelles sont les actions de prévention à destination des publics ? Quel est la réalité de l'accompagnement de situations de jeunes radicalisés ou en voie de radicalisation par les professionnels de la MDA ? Comment les professionnels répondent-ils à leur besoin d'étayage de leurs pratiques (formations, réseau de partenaires...) ? Quelle connaissance la MDA a-t-elle du fonctionnement de la cellule préfectorale ?
- **Thème 3** : La coordination d'un dispositif du type « Promeneurs du net »
Quelles sont les pratiques des MDA sur le net ? Quelle connaissance ont-elles du dispositif « Promeneurs du Net » expérimenté dans certains départements comme action de prévention auprès des jeunes ? Quel serait leur intérêt pour le déploiement d'un dispositif semblable en région, au sein de leur territoire, orienté sur la prévention de la radicalisation ?
- **Thème 4** : La mise en place d'un numéro d'appel en Grand Est
Quels en seraient les modalités de saisine ? Quelle coordination serait à envisager entre l'équipe VIRAGE et les partenaires sur le territoire ?

Le guide d'entretien et les questions développées n'avaient pas vocation à figer les rencontres. Ils ont au contraire servi à préparer les échanges et permettre les relances selon l'avancée des entretiens.

c. Matériau et démarche d'analyse

Des membres de l'équipe VIRAGE se sont déplacés sur le territoire pour venir à la rencontre des équipes de chaque MDA et de ses partenaires³. Ainsi, neuf personnes de l'équipe VIRAGE et deux personnes des deux ORS ce sont réparties leur participation aux 11 rencontres, qui ont permis d'échanger avec 82 personnes représentant les MDA et leurs partenaires sur la problématique de la lutte contre la radicalisation.

L'organisation de ces rencontres a été laissée à la libre appréciation de chaque MDA. Aussi, celles-ci se sont déroulées selon des modalités différentes, entre deux heures et une journée selon le temps

² ANMDA, « Les maisons des adolescents se mobilisent dans la prévention de la radicalisation », mars 2017, 6 p.

³ Un récapitulatif des rencontres est disponible en annexe.

qu'il a été possible de consacrer à une première rencontre. Ces rencontres ont été complétées par la transmission de documents et de contacts téléphoniques ultérieurs.

Le matériau recueilli n'est donc pas de même ampleur. Il n'a pas vocation, sur une rencontre, à décrire l'exhaustivité de la pratique de chaque MDA, mais à donner l'état de réflexion de celle-ci, identifier les besoins et actions, envisager des pistes de collaboration...

Chaque rencontre a fait l'objet d'une prise de notes. L'intention n'étant pas de produire de synthèse individuelle relative à chaque département, mais de disposer d'une vue d'ensemble de la problématique à l'échelle régionale.

Une analyse thématique s'appuyant sur le guide d'entretien a été entreprise : des idées clés ont été reportées dans un tableau permettant de mieux cerner l'implication globale des MDA dans les différentes démarches de la prévention de la radicalisation. Ce tableau d'analyse a servi à la structuration du présent document et plus particulièrement l'identification de perspectives de travail pour l'équipe VIRAGE (dernière partie).

L'appui méthodologique des ORS a notamment porté sur les phases de conception du guide d'entretien, le choix des méthodes d'analyse, la mise en perspective des principaux résultats de l'état de lieux et la rédaction du présent document.

2. Structure du document

Le diagnostic relatif aux dispositifs en place en Grand Est en matière de lutte contre la radicalisation vise à construire un plan d'actions cohérent avec les besoins du territoire pour l'expérimentation du Réseau sur les années 2017-2019.

Il est structuré de la manière suivante :

- Une première partie a précisé la méthode retenue pour identifier et recenser les pratiques des équipes des Maisons des Adolescents du Grand Est.
- Une deuxième partie reprend des éléments principaux de définition de la radicalisation.
- La troisième partie présente un état des lieux des pratiques à partir d'une description succincte des structures MDA et de trois entrées principales relatives à leurs missions, que sont la prévention, l'accompagnement et la formation.
- Enfin, une partie de synthèse et perspectives retrace les principaux enseignements issus de cet état des lieux et en tire des recommandations pour le réseau VIRAGE.

ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DE LA RADICALISATION

Le concept de radicalisation est somme toute un concept récent. Ainsi, si moins de 5 % des travaux sont centrés sur les violences et le terrorisme par les deux plus grandes revues spécialisées sur le sujet⁴ durant les 20 années précédant l'an 2000, ce pourcentage monte à près de 80 % à partir des années 2005.

Cette dénomination – qui recouvre plus largement les mécanismes en jeu dans les différentes formes d'expression des violences extrêmes – a été très rapidement avalisée par les États, notamment après les attentats de Paris en 2015 succédant à ceux de Londres en 2005. Pour preuve, l'État français a rapidement mis en œuvre un certain nombre d'outils financiers, législatifs, de soutien à la recherche... en particulier à partir de 2014 avec la loi antiterroriste du 13 novembre 2014.

L'intérêt de l'évolution de la démarche conceptuelle de la radicalisation est la réinscription de lecture des processus en jeu dans sa construction. Il ne s'agit plus seulement d'interroger le « pourquoi » mais bien le « comment ». Cette démarche autour des notions d'engagement processuels⁵ permet de consolider la lecture des constructions de la radicalisation.

Pour autant, si le terme bénéficie d'échos positifs tant auprès des pouvoirs publics, des chercheurs que du grand public, il n'est pas sans être interrogé, voire critiqué, et notamment du fait d'une polysémie qui entretient un flou certain autour du ou des sens qui le soutiennent.

Ainsi est-il souvent fait reproche que la radicalité n'est pas forcément source de violence et nombre d'auteurs incluent dorénavant un qualificatif supplémentaire : on parlera alors de « radicalisation culturelle » ou de « radicalisation violente » par exemple.

À ce titre, le groupe de sénateurs ayant eu à travailler sur les données issues du Fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation terroriste (FSPRT) exprimait en mars dernier dans un rapport dédié que « la mesure de la radicalisation n'est évidemment pas une science exacte »⁶.

Les chiffres varient au niveau national entre 12 000 et 18 000 sujets « radicalisés », selon que l'on parle de suivis actifs, d'opérations d'évaluation ou de signalements. Pour ces derniers, les évènements influent fortement sur leur nombre ; en effet, en observant l'année 2015 on constate que les signalements augmentent fortement après les 2 attentats qu'a subis notre territoire national ; passant de 150 à 200 signalements en moyenne mensuelle à 350 à 400 signalements... Puis leur nombre reprend progressivement une densité moyenne commune.

⁴ *Terrorism and Political Violence ; Studies in Conflict and Terrorism*

⁵ Cf. les travaux d'Olivier Filleule en France

⁶ BOCKEL Jean-Marie, CARVOUNAS Luc, « Les collectivités territoriales et la prévention de la radicalisation », Rapport d'information sénatorial N°483, 29 mars 2017, 169 p., p. 27.

Sur les données strictes au niveau national, nous pouvons noter qu'en 2017, 40 % des signalements concernent des femmes, et que le nombre de mineurs ne représente plus que 20 %, alors qu'ils représentaient 24 % des déclarations en 2015.

On le voit, il peut apparaître difficile de rendre compte plus précisément de ce dont on veut parler au prisme de la radicalisation, elle peut être cognitive, comportementale, les deux à la fois...

Ce travail veut se rapprocher, en référence au rapport « Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents »⁷, d'une attention particulière aux processus multiples qui se nouent (de socialisation, chronologique, psychologique, cognitif...) et qui définit la radicalisation comme : « *l'adoption progressive et évolutive d'une pensée rigide, vérité absolue et non négociable, dont la logique structure la vision du monde des acteurs, qui usent pour la faire entendre de répertoires d'action violents, le plus souvent au sein de structures clandestines, formalisées ou virtuelles, qui les isolent des référents sociaux ordinaires et leur renvoient une projection grandiose d'eux-mêmes.* »

Des mots pour dire quoi ?

Pour éviter le grand brouillage sémiotique autour du sujet, quelques rappels :

Radical

I. – Adjectif

A. – Relatif à la racine, à l'essence de quelque chose.

1. Qui concerne le principe premier, fondamental, qui est à l'origine d'une chose, d'un phénomène.

a) Qui a une action décisive sur les causes profondes d'un phénomène.

b) *PHILOS.* Qui va jusqu'au bout de chacune des conséquences impliquées par le choix initial.

2. P. ext. Complet, total, absolu; sans exception ou atténuation.

Source : Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL)

Une représentation plurielle pour un mécanisme unique

La radicalisation a plus d'un visage. Pour certains, elle renvoie à un ensemble de gestes ou d'actes considérés comme « extrêmes » et qui découlent parfois d'une compréhension plus littérale des fondements d'un système, qu'il soit politique, religieux, économique, voire philosophique.

- Être radical, c'est notamment croire que mon point de vue est le seul qui a droit de cité.
- Être radical, c'est penser que je ne peux absolument pas être dans l'erreur quand je dis ceci ou cela, quand je pense ceci ou cela...

⁷ Crettiez Xavier, Sèze Romain, « Saisir les mécanismes de la radicalisation violente : pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents », Rapport de recherche pour la Mission de recherche Droit et Justice, Avril 2017, 152 p.

1. Qu'est-ce que la radicalisation ? (Précautions terminologiques)

La définition de la radicalisation de F. Khosrokhavar est la plus souvent mobilisée :

« Le processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement lié à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l'ordre établi sur le plan politique, social ou culturel » (Khosrokhavar Farhad, *Radicalisation*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2014, 192 pages)

« Un changement des croyances, des sentiments et des comportements dans des directions qui justifient de façon croissante la violence entre les groupes et exigent le sacrifice pour la défense de l'in-group » (McCauley Clark & Moskalenko Sophia, « Mechanisms of Political Radicalization: Pathways Toward Terrorism », *Terrorism and Political Violence*, 20:3, 2008, pp. 415-433)

Il s'agit donc d'un processus d'adoption d'une idéologie extrême prônant la violence. Processus soutenu par une dynamique de groupe au nom duquel on fera preuve d'une violence multiforme, de la violence sur soi à la prise de risque à la violence sur autrui. Cela le distingue du fondamentalisme, et toutes les formes de la radicalisation ne peuvent pas être assimilées à des dérives sectaires.

Les travaux de F. Khosrokhavar reposent sur le principe que depuis les premiers événements identifiés en 1995 comme prenant leurs origines dans des processus de radicalisation, il est possible de construire un « profil cohérent » des radicalisés et des radicalisations en jeux.

a. Un ou des phénomènes de radicalisation ? L'exemple du Jihad

Si, à ses débuts, le Jihad touchait principalement des hommes cultivés, d'une trentaine d'années, il concerne aujourd'hui presque autant des femmes (40 % environ), des mineurs (20 % environ), des individus de classe moyenne ou populaire, des personnes sans casier judiciaire, des détenus, des délinquants, des familles, des individus isolés, des convertis...

Le phénomène exige donc une attention particulière aux parcours de vie. Pas nécessairement linéaires donc et numériquement assez réduits (environ 8 000 pour toute la France), les parcours ont en commun l'inclusion dans un petit groupe centré sur l'idéologie et tendant à se couper de la société. La dynamique de groupe est un facteur à ne pas négliger⁸.

Ainsi la propagande jihadiste reposerait sur un triple étayage : la place et le rôle du « religieux » associés à un ressort identitaire et exprimé dans un imaginaire contemporain que l'on peut représenter en formule simplifiée comme suivant :

Propagande jihadiste = rôle du religieux + ressort identitaire + imaginaire contemporain.

⁸ Frédérique Pernin (Agrégée de Philosophie détachée auprès de Miviludes), « Prévention de la radicalisation et lutte contre les dérives sectaires », conférence 17/02/2016

b. Du point de vue du socio-anthropologue

Pour Farhad Khosrokhovar directeur d'études à l'EHESS et directeur du centre d'analyse et d'intervention sociologique (CADISS), la notion de radicalisation est nouvelle, elle s'est imposée après les attentats du 11 septembre 2001 dans les discours politiques et médiatiques, en lien avec des soucis sécuritaires. Les chercheurs en sciences sociales tentent de lui donner une signification anthropo-sociologique, ils la préfèrent au terme générique de terrorisme qui désigne l'ensemble de ces phénomènes, en pointant leur signification politique et sociale, sans mettre l'accent sur l'acteur social, ses motivations et les processus sociaux qui amènent à la violence. La notion de radicalisation déplace l'analyse vers la subjectivité de l'individu et les interactions entre le groupe et l'individu.

Il existe une pluralité de définitions du terme, ça peut être une articulation entre une idéologie extrémiste et une logique d'action violente (la délinquance : violence sans idéologie, n'est pas radicalisation, pas plus qu'une idéologie sans action violente). La radicalisation violente est actuellement principalement axée autour de l'islam, mais on peut se radicaliser au nom d'autres idéologies : le néonazisme ou néofascisme, l'extrémisme écologique (*deep ecology*), les idéologies anti-avortement...

Selon les points de vue des chercheurs, les théories de la radicalisation sont différenciées.

Elle serait, selon un axe d'observation sociologique issue d'un cumul des facteurs économiques et de l'exclusion sociale qui en seraient les principales explications, surtout chez les jeunes de banlieues. D'autres soulignent les facteurs politiques et la disparition des utopies (qu'une nouvelle utopie islamiste transnationale viendrait remplacer). L'expert américain Marc Sageman estime que la radicalisation est principalement l'effet de réseaux d'un nouveau type qui affaiblissent le rôle des personnalités et donnent naissance à des groupes radicaux sans hiérarchie, et non un phénomène individuel qui naît de manière spontanée de la fréquentation d'internet. Parmi les approches culturelles, l'anthropologue Scott Atran l'interprète comme une tentative de construction d'une forme de valeur sacrée et voit dans les mouvements comme Al Qaïda et Daesch des puissants mouvements de contre-culture dont l'attrait présente une réelle menace.

Pour le jihadisme, dans sa version banlieue et/ou classe moyenne, est étroitement associée une subjectivité qui se veut héroïque (héros négatif = s'identifie à des contres valeurs : société sécularisée, non-violente, libertaire, égalitaire des genres, de l'individu autonome, laïc...).

c. Du point de vue du pédopsychiatre

Pour le psychiatre Jean Chambry, la radicalisation ne peut pas se limiter à une explication psychopathologique ou psychiatrique. C'est un phénomène qui interroge notre société sur ses choix politiques, économiques, idéologiques. Il faut d'ailleurs distinguer deux aspects de la radicalisation : d'une part, le besoin d'investir une forme de pensée unique, illusion d'une vérité qui bannit toute forme de doute ; d'autre part, le basculement dans la haine de l'Autre différent, qui autorise la violence et la destructivité.

La spécificité majeure du fonctionnement psychique humain repose sur la notion de conscience réflexive. L'homme (et la femme) pense, il (et elle) se pose des questions sur qui il est. Il construit

tout au long de la vie une représentation de soi qui lui permet d'avoir accès à un vécu identitaire. Cependant, il construit aussi un idéal de ce qu'il voudrait être. L'écart entre la représentation de soi et l'idéal de soi peut être source de motivation, de créativité, mais aussi de souffrance. Il faut donc des outils psychiques pour supporter l'écart entre la représentation de soi et l'idéal de soi, des outils permettant de supporter la frustration de ne pas être idéal et garantir une représentation de soi assez bonne.

Ces outils s'acquièrent au cours du développement pendant l'enfance et l'adolescence. Durant l'adolescence, cette période de parcours de construction est marquée par la confrontation avec un corps qui se modifie, se sexualise, une mise en éloignement avec les adultes les plus investis (ressenti incestuel et/ou incestueux), cela confronte à un sentiment de solitude qui sollicite la confiance en soi, c'est une période inquiétante car elle interroge les fondamentaux. L'adolescent est à l'affût de tout ce qui pourrait l'aider à répondre aux questions : Qui suis-je ? Quel adulte vais-je devenir ?... S'il existe une impossibilité de penser qu'un équilibre pourra être trouvé face à l'écart entre le vécu de soi et l'idéal investi, une souffrance majeure dans le lien avec soi-même s'installe. C'est alors une proie facile à celui qui offre la possibilité d'une bonne image de soi.

Quand l'être humain adhère à une pensée totalitaire, la confrontation à la différence devient difficile car elle menace l'illusion d'avoir accès à la vérité. Si le jeune n'a pu bénéficier de limites bienveillantes il est difficile pour lui d'intérioriser le sens des règles de socialisation et de la loi. Il vit alors les contraintes comme persécutrices : pourquoi se soumettre à des lois de société qui n'ont pas été protectrices ? Cette tendance antisociale facilite alors l'expression de la violence et l'absence d'empathie : l'angoisse face à l'autre peut alors (par embrigadement) être transformée en haine, puis en nécessité impérieuse de le détruire (l'autre) pour garantir l'idéal investi comme seul possible.

d. Du point de vue du philosophe

On utilise souvent deux grands types de courant pour expliciter les parcours de radicalisation : l'explication socio-économique et l'explication culturaliste.

Selon la grille de lecture socio-économique, les causes premières seraient à trouver dans la position objective des personnes, l'accent est alors mis sur la précarité et les discriminations, en grande partie liées aux origines ethniques, que subissent les individus. L'exclusion, le manque de reconnaissance sociale, provoqueraient frustration et sentiment d'humiliation, de désespoir et de colère vis-à-vis de la société dominante, et de fait ces « socio-victimes » se radicaliseraient et recourraient à la violence. Pour autant, nombre de personnes parmi les radicalisées font partie des classes moyennes, ont un emploi, un revenu décent...

La grille de lecture culturaliste met l'accent sur l'imaginaire et la façon dont les subjectivités se construisent, d'où la place centrale des discours idéologiques tenus opposant un islam pur à un occident diabolisé. Certaines lectures culturalistes insistent également sur les représentations imprégnées par la religion, interrogeant ainsi le corpus doctrinal de l'islam lui-même comme causalité de la violence. Pour autant, nombre de radicalisés n'avaient à l'origine pas ou peu de culture référentielle religieuse, en particulier les délinquants, chez qui l'idéologie islamique est venue justifier après coup leur radicalisation.

Les deux grilles de lecture ne se suffisent donc pas en elles-mêmes et ce qui importe, c'est de voir comment ces deux dimensions, objective (socio-éco, matérielle) et subjective (culturelle, imaginaire) s'articulent pour favoriser des comportements extrêmes⁹.

Cette double lecture interroge le contexte sociétal actuel qui favorise une montée des extrêmes.

Passage par exemple, durant les Trente glorieuses, de la promotion du collectif en socio-éco (réduction des inégalités, sécurisation de l'emploi, développement des systèmes de sécurité sociale...) et du point de vue symbolique au même moment et, de fait, moindre besoin des identités collectives (montée de l'individualisme, déclin des religions, libération sexuelle, remise en cause de l'autorité parentale...). Et si des inégalités persistaient, d'aucun convenait que demain serait meilleur. Depuis les années 80 et le néolibéralisme, il a été constaté la disparition des projets de transformation sociale au profit de la mise en concurrence exacerbée de tout acteur économique et le démantèlement de l'état social.

Il ne resterait donc que les solidarités ethniques et territoriales qui figent les appartenances.

2. Le processus de radicalisation

Dans le contexte actuel, internet est identifié comme un incubateur de la pensée extrême¹⁰. C'est une caisse de résonance à toute forme de propagande. La logique est simple : ce à quoi on a le plus accès est ce qui est le plus médiatisé. Or les minorités actives y sont plus représentées que la majorité silencieuse. Les groupes minoritaires conditionnent le débat, les postures, ils autorisent, par effet boomerang, à dire sur le net ce que l'on s'interdirait ailleurs. Le critère dominant n'est pas la véracité, mais le nombre de données. Cela donne à l'internaute une représentation du monde mentalement « commode » plutôt que vraie¹¹.

Ainsi dans le cas particulier du Jihad les spécialistes de la communication notent une pratique qui repose sur deux modes de diffusion :

- une diffusion verticale depuis « l'état islamique »
- une diffusion horizontale via les réseaux sociaux... (si internet joue un rôle majeur dans le processus d'embrigadement, il est rarement à l'origine des premiers pas. La radicalisation solitaire derrière son écran est un mythe)

⁹ Edouard Delruelle - professeur de philosophie politique- Les deux dimensions de la radicalisation, regard du philosophe-2015

¹⁰ G. Bronner, *La pensée extrême ; Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris, Denoël, 2009, 348 p.

¹¹ Ce que G. Bronner énonce comme le théorème de la crédulité informationnelle : « Plus le nombre d'informations non sélectionnées sera important dans un espace social, plus la crédulité se propagera ». G. Bronner, *La démocratie des crédules*, Paris, PUF, 2013, 344 p.

et qui diffuse six types de messages sous l'appellation « état islamique » :

- l'exhortation des musulmans du monde entier à remplir leurs devoirs religieux en émigrant vers le califat,
- la promesse de reconquête d'une dignité perdue,
- l'exposé de la fonctionnalité et de la normalité de « l'état Islamique »,
- la valorisation du sentiment de communauté unissant les musulmans,
- la mise en scène de la violence,
- l'urgence eschatologique.

a. Les processus de chute dans la contreculture jihadiste

Les processus de chute dans la « contreculture jihadiste » reposeraient sur une association de facteurs et de processus cognitifs.

- Des facteurs :
 - D'exposition : les lieux de socialisation (les salles de prières, les cours du soir, les associations sportives et humanitaires), mais aussi la prison, avec le rôle des pairs (les camarades, les codétenus, les amis). La radicalisation se fait souvent en groupe, elle peut aussi se faire sous l'égide d'un recruteur.
 - De disponibilité : les moments de vie transitionnels (adolescence, jeune adulte sans engagement familial), des parcours de délinquance : l'islam radical devient une voie rédemptrice. Le défaut de culture religieuse et scientifique. Les traumatismes multiples (viol ou autres).
- Des mécanismes cognitifs :
 - Une transformation du paysage mental (processus menant d'une idée à une autre, d'un doute légitime à l'admission de l'inacceptable : processus incrémentiel)
 - Un isolement intellectuel
 - Une incapacité à toute distance critique.

La construction des motivations suit une dialectique bien connue de l'amitié/inimitié. Le groupe conjugue l'impact émotionnel du « *love bombing* » (démonstration d'affection) et diabolisation de l'extérieur. Le groupe crée envers ses membres un sentiment de redevabilité, mais il alimentera aussi un sentiment de renaissance (le « *born again* ») doublé du sentiment d'être privilégié.

Tout ceci sur fond d'axe persuasif que le sujet fait « le bien », qu'il sert le « plus haut », afin d'obtenir de lui « qu'il fasse le pire ».

Centrale dans le parcours de radicalisation, la dimension axiologique doit être un pivot du processus de déradicalisation.

b. Des pistes pour la prévention

Une première remarque concerne les logiques différentes des acteurs impliqués dans la lutte contre les radicalisations et tendant vers des objectifs spécifiques non congruents qui peuvent être mis à jour (quelle logique de prévention pour l'ARS, la préfecture, les MDA...). De la prévention dite primaire (modèle médical) à la sécurité de l'État, comment éviter les amalgames préjudiciables aux perspectives ?

Nos voisins wallons misent sur un recul réflexif et critique, dans un esprit d'éducation permanente et ce faisant en organisant leurs actions de prévention en milieu ouvert sous un triple détour (Jacqueline Fastrès, Jean Blairon et Laurence Watillon, « radicalisation, prévention et milieu ouvert », septembre 2015) :

- un détour par le sens, pour prendre la réelle mesure du phénomène et mettre au jour ses enjeux,
- un détour par la connaissance, pour éviter de ne dépendre que des raisonnements issus des perceptions et représentations dominantes,
- un détour par la construction d'un front : unir ceux qui se mobilisent sur ces enjeux, agir sur les causes.

Il convient, pour lutter contre les propagandistes, de savoir répondre aux interrogations des sujets sensibles, afin de désamorcer l'instrumentalisation par le discours conspirationniste. Un sujet ne peut sortir de l'emprise mentale d'un groupe qu'en prenant conscience que ce groupe ne respecte pas les valeurs pour lesquelles il croyait combattre.

Pour revenir au jihadisme, il n'est certes pas le seul mode de radicalisation, mais à ce jour le plus important et létal sur nos territoires. En ce sens « l'islam » n'est que le mode de radicalisation du moment (Gilles Kepel – Terreur dans l'Hexagone, Genèse du Jihad français, 2015). La motivation « religieuse » est centrale dans cette forme de radicalisation. Ainsi une attention particulière doit être portée aux mots publiquement utilisés, la propagande « jihadiste » ayant par exemple aisément utilisé à son profit dans des vidéos le concept de « religion laïque » utilisé par V. Peillon à un moment donné (V. Peillon – Une religion pour la république : la foi laïque de Ferdinand Buisson-2010).

En prévention, le premier tropisme est souvent de vouloir tout objectiver, mettre de la raison là où la passion domine. Le deuxième tropisme est le relativisme culturel. Le travailleur social tend à relativiser les imaginaires, « chacun fait comme il veut, suivant sa culture ». Cette posture – née de la bienveillance – peut ouvrir voie à toute validation de comportements. Il s'agit de dépasser ce double tropisme afin de ne pas avoir à choisir entre universalisme laïc et multiculturalisme. Le travail des éducateurs, acteurs sociaux, soignants est alors d'être le plus au clair avec un socle de normes fondamentales (pas de valeurs, mais bien de normes) à partager : égalité des genres, des sexes, lutte contre le racisme, l'incitation à la haine, l'avortement, l'euthanasie...

ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES DES MDA EN GRAND EST EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES RADICALISATIONS

1. Une présentation générale des MDA

a. Le portage et l'implantation des MDA en Grand Est

Un portage et des moyens humains et financiers différents selon les MDA

Le Grand Est compte actuellement 11 MDA, dont deux ont plus de dix ans. 2017 a vu l'ouverture d'une MDA dans les Vosges, ainsi l'ensemble des départements de la région Grand Est est dorénavant doté de ce dispositif. La Marne est le seul territoire qui accueille deux MDA.

La forme juridique des MDA n'est pas fixée par le cahier des charges¹² qui décrit leur fonctionnement et leurs missions principales. Aussi, le portage des MDA en Grand Est diffère selon les choix opérés par les parties prenantes du dispositif dans les départements :

- Six MDA sont portées par des centres hospitaliers, et sont plus particulièrement rattachées au service de pédopsychiatrie ou de pédiatrie, ou avec un placement « hors pôle de soins »,
- Trois MDA sont portées par des structures autonomes, constituées en groupement d'intérêt public (GIP) ou groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS),
- Enfin deux MDA sont portées par des associations qui œuvrent dans le champ médico-social.

À l'origine l'orientation des MDA était plutôt sanitaire comme en témoigne le fait que les plus anciennes créées en 2005 et 2006 aient été portées par des centres hospitaliers. De fait, dans la pratique toutes les MDA ont également intégré un volet social et plus largement pluridisciplinaire dans leur activité.

Les locaux des MDA se situent dans le chef-lieu du département, hormis dans la Marne où il y a une MDA basée à Reims et une basée à Châlons-en-Champagne. Les MDA ont par ailleurs développé un maillage partenarial territorial afin de couvrir au mieux leur département. Huit MDA (à l'exception de la MDA de la Marne à Reims, de la MDA de Strasbourg et de la Maison de l'Adolescence de l'Aube à Troyes) ont pu déployer des antennes ou des permanences.

Les MDA s'adaptent notamment aux contraintes liées à l'infrastructure, entre des départements urbains denses et des départements ruraux avec peu de transports où les MDA développent des antennes pour être au plus près de leur public. Celles-ci se situent par exemple au sein de chantiers jeunes, de lycées ou de maisons familiales et rurales.

La géographie du territoire, la nature des partenariats, les besoins prioritaires identifiés voire des événements locaux sont des facteurs qui conditionnent les orientations des projets et missions

¹² Le premier cahier des charges des MDA est un document annexé aux différents appels à projets du programme Maisons des Adolescents du Ministère de la santé (le premier appel à projet date du 4 janvier 2005) et repris dans la circulaire du 5 novembre 2009. Un nouveau cahier des charges a été publié et annexé à la circulaire du premier ministre portant sur l'actualisation du cahier des charges des maisons des adolescents, 28 novembre 2016. 13 p.

développés par chaque MDA, traduits par des moyens financiers et humains très variés. La taille des équipes n'a pas été recensée de façon précise, mais elle varie en Grand Est, de deux équivalents temps plein (ETP) pour les équipes les plus resserrées à plus de 10. Les postes au sein des MDA sont souvent occupés à temps partiel. Les personnels font des vacances ou sont mis à disposition par conventions avec les parties prenantes et partenaires de la MDA (PJJ, Conseil départemental, planning familial, éducation nationale, associations de prévention spécialisée), ce qui permet aux équipes des MDA d'être pluridisciplinaires.

b. La mise en œuvre des missions des MDA

Les moyens étant différents d'une MDA à l'autre, la mise en œuvre des missions communes d'accueil, de prévention et d'accompagnement est inégale. Les MDA et leurs instances ont leurs orientations propres quant à la réalisation de leurs missions et au choix des professionnels qui les réalisent.

Le degré d'identification de la MDA et le développement des partenariats et filières impactent fortement l'activité des MDA

La Maison des Adolescents est un lieu qui accueille les adolescents de 11 à 25 ans (les tranches d'âge pouvant sensiblement varier selon les structures). Elle s'adresse également à leurs familles et aux professionnels. Les jeunes y viennent sur leur propre initiative ou par orientation des partenaires des MDA (établissements scolaires par exemple). Ils s'y rendent seuls ou accompagnés d'un proche (amis, parents) ou d'un professionnel. Pour se faire connaître, les MDA communiquent vers le grand public par différents moyens (site internet, page Facebook®, flyers...).

Pour exemple, POS'ADO (Saint-Dizier)¹³ nous a rapporté recevoir également des parents qui s'adressent spontanément à la MDA ou qui lui sont orientés par les assistantes sociales, les médecins généralistes, les professionnels de l'Éducation Nationale.

La MDA des Vosges, qui est la plus récente, a observé une augmentation de sa fréquentation en réponse à sa communication qui a contribué au développement de son partenariat et à sa notoriété auprès de son public.

La MDA de la Haute-Marne souligne l'intérêt du relais de sa communication notamment auprès de ces partenaires. La MDA étant récente, un important travail de communication a été réalisé pour s'ancrer dans le paysage et nouer des partenariats sur le territoire. La MDA souhaite développer sa communication *a minima* par une page Facebook pour gagner en visibilité.

¹³ Pour rappel, les exemples mobilisés au cours de l'état des lieux ont vocation à illustrer les pratiques des acteurs sur le territoire sans prétendre à l'exhaustivité.

Les structures d'équipes sont variables selon les MDA et les modalités d'accompagnement sont fortement influencées par l'environnement départemental

Les équipes des MDA sont composées de professionnels de l'éducation, du sanitaire, de la santé mentale, de la santé sexuelle et/ou du social. Selon la taille des équipes et les choix opérés, des spécificités dans l'activité sont relevées sur le territoire. Ainsi, plusieurs MDA réalisent le premier entretien en binôme pluriprofessionnel. Par ailleurs, certaines structures font le choix de ne pas se doter de certaines professions en interne.

Un des objectifs de la MDA est de faciliter l'accès aux soins¹⁴. Aussi, les MDA se limitent parfois à un nombre d'entretiens par personne suivie, afin de ne pas rentrer dans une démarche de soins de longue durée. Ce nombre varie d'un territoire à l'autre dans le Grand Est, et dépend des possibilités/facilités d'accéder aux professionnels de santé vers lesquels effectuer une orientation, celles-ci n'étant pas homogènes sur le territoire.

La présence plus ou moins importante de psychiatres et de pédopsychiatres va influencer l'activité de la MDA. Ainsi POS'ADO (Haute Marne) s'implique dans un travail de suivi avec son public, afin de pallier les très longs délais d'accès à un professionnel sur son territoire. Ces délais d'accès aux soins impactent fortement l'activité des MDA.

Lorsque c'est possible, les MDA orientent vers des professionnels d'autres départements, mais des retours sur des situations montrent que ce n'est pas satisfaisant.

À la problématique du manque de professionnels sur certains secteurs s'ajoute le manque de transports. Cette notion de difficulté d'accès a été évoquée par plusieurs locuteurs.

c. Un des dispositifs du plan d'action en faveur du bien-être et de la santé des jeunes : le Pass Santé Jeunes

Le Grand Est est une région d'expérimentation du Pass Santé Jeunes dans quatre départements (les Vosges, la Meuse, les Ardennes et le Haut-Rhin). L'article 2 du Décret n° 2017-813 du 5 mai 2017 relatif aux expérimentations visant à organiser la prise en charge de la souffrance psychique des jeunes précise que les MDA sont coordinatrices du dispositif dans les territoires où s'applique le dispositif.

Le Pass Santé Jeunes

Références

Article 68 de la LOI n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017 (1)

I. – Des expérimentations peuvent être menées, à partir du 1^{er} janvier 2017 et pour une durée n'excédant pas quatre ans, afin d'améliorer la prise en charge et le suivi de jeunes de six à vingt et un ans chez lesquels un médecin, notamment médecin généraliste, médecin scolaire, pédiatre ou psychologue scolaire, a évalué une souffrance psychique.

Dans le cadre de ces expérimentations, les médecins ou psychologues scolaires peuvent, après évaluation, orienter vers des consultations de psychologues libéraux, en fonction des besoins et de la situation du jeune et de sa famille.

¹⁴ Cahier des charges des maisons des adolescents – 2010, 6p

Arrêté du 5 mai 2017 fixant la liste des territoires retenus pour les expérimentations visant à organiser la prise en charge de la souffrance psychique des jeunes

Qu'est-ce que le Pass Santé Jeunes ?

Prise en charge de 12 consultations par personne auprès d'un psychologue

- ✓ **L'objectif ?** Faciliter la prise en charge des jeunes par les professionnels
- ✓ **Pour qui ?** Les jeunes de 11 à 21 ans
- ✓ **Pourquoi ?** D'après le rapport de la Mission « Santé Bien-être et santé des jeunes »¹⁵, 10 à 15 % des jeunes sont en souffrance psychique
- ✓ **Comment ?** C'est le médecin traitant ou un psychologue scolaire qui adresse le jeune à un psychologue

d. Les partenaires habituels

La MDA déploie ses activités à destination des jeunes en lien avec de nombreux partenaires ; elle a en outre pour mission d'être un lieu ressource pour les acteurs de son département et d'animer le réseau des partenaires.

Cette question n'a pas été abordée en détail lors de tous les entretiens avec les MDA, ce qui ne nous permet pas de qualifier l'ensemble des partenariats des MDA sur le Grand Est. Nous pouvons néanmoins relayer certaines tendances décrites.

Des réseaux vastes qui couvrent les champs du sanitaire, de l'éducatif et du social

Lors des entretiens où la question du partenariat a été abordée, les MDA ont évoqué un travail partenarial important sur leur territoire lié aussi à la création de celle-ci ou à sa communication. Les partenaires – communs à une majorité de MDA du Grand Est – sont des acteurs des champs sanitaire, éducatif et social :

- les centres hospitaliers spécialisés et les centres médico-psychologiques,
- les hôpitaux,
- les professionnels de santé libéraux,
- les psychologues libéraux,
- les structures médico-sociales,
- les réseaux parentalité lorsqu'il y en a,
- les services du Conseil départemental,
- l'Education Nationale,
- les missions locales,
- les mairies.

¹⁵ MORO Marie-Rose, BRISON Jean-Louis, Rapport de la Mission « Santé Bien-être et Santé des jeunes », novembre 2016, 103 p + annexes.

Des partenariats qui se concrétisent de façon très variable

Les partenariats ont été illustrés par des mises à disposition de professionnels, des orientations de situations, des groupes d'analyse de pratiques ou encore des actions communes :

- Un travail entre deux MDA du Grand Est s'opère lorsqu'une situation relève d'un département limitrophe (POS'ADO, Haute-Marne).
- La MDA 08 travaille avec FORHOM Aides aux victimes, association d'aide aux victimes d'infractions pénales, et avec la cellule de recueil des informations préoccupantes. Dans ce cadre, la MDA 08 anime et participe à des groupes d'analyse de pratiques ouverts à différents partenaires des réseaux locaux.
- Dans l'Aube, la M2A entretient avec l'Éducation Nationale une relation de partenariat privilégiée.
- La MDA de Meuse a contractualisé par une convention son partenariat avec le service de psychiatrie du CMP et son partenariat avec le CSAPA dans le cadre des consultations jeunes consommateurs.

2. Le positionnement des MDA en matière de lutte contre les radicalisations

a. La définition de la radicalisation selon les MDA

Une acception large de la radicalisation pour sous-tendre les pratiques

Ponctuellement, les MDA ont précisé les définitions ou approches de la radicalisation qui sous-tendent leurs pratiques.

Ainsi, la MDA de Strasbourg appréhende la radicalisation comme un « nouveau symptôme adolescent » et considère sur le même plan l'accompagnement des situations de radicalisation religieuse ou politique.

ELDORADO (Meurthe-et-Moselle) a précisé lors de l'entretien qu'elle ne souhaite pas parler de « radicalisation », mais davantage de « radicalités », car derrière la radicalisation elle y met un comportement radical entier issu d'une radicalité islamique. Or, l'équipe souhaite autant s'intéresser aux radicalisations d'extrême droite, *vegan*¹⁶ ou encore zadiste¹⁷.

POS'ADO (Haute-Marne) précise qu'elle aborde la radicalisation au sens large, pas uniquement religieuse mais aussi idéologique et l'appartenance à un groupe sectaire.

La Préfecture de l'Aube a travaillé, au travers de rencontres partenariales, sur une définition partagée de la radicalisation.

La MDA des Vosges a précisé qu'elle souhaite travailler, à partir des situations accompagnées, à la notion de parcours des personnes plus qu'à la radicalisation. Dans le cadre d'une réponse à un appel d'offres, l'équipe met en œuvre un contre-processus. Elle prend le parti selon lequel le recours à la réponse radicale a forcément des racines, c'est pourquoi elle veut s'intéresser à ces racines.

Cette attention rappelée aux définitions témoigne de la vigilance des équipes à réfléchir les cadres d'intervention de leurs pratiques.

Dans la suite de ce document de reprendre alternativement plusieurs termes (radicalités, radicalisation(s), radicalisation violente) pour parler de phénomènes semblables, sans systématiquement en préciser les définitions.

¹⁶ Mode de vie consistant à ne consommer aucun produit issu des animaux ou de leur exploitation (Définition issue du site Wikipédia)

¹⁷ ZAD est l'acronyme de Zone à Défendre, détournement de sens du sigle ZAD (Zone d'aménagement différé) utilisé en droit de l'urbanisme. Le sigle ZAD est utilisé par des militants ou activités qui s'opposent à la réalisation de projets considérés comme inutiles, dangereux, coûteux, nuisibles à l'environnement, etc. (Définition issue du site <http://toupie.org>)

b. L'implication des MDA dans la lutte contre la radicalisation

Les MDA accompagnent peu de situations de radicalisations au regard de leur activité globale mais s'accordent à dire qu'elles participent toutes à la prévention de celles-ci, directement ou indirectement. Elles s'impliquent sur la thématique de la radicalisation violente que ce soit avec les acteurs des secteurs de la justice, du médico-social ou du sanitaire.

Les MDA du Grand Est considèrent toutes avoir un rôle à jouer sur la question de la radicalisation

La radicalisation est dans tous les esprits des professionnels des MDA. Les équipes restent alertes aux comportements et aux discours des jeunes qui pourraient constituer des indices d'une situation de radicalisation.

Au moment des rencontres avec les MDA, nous avons recensé cinq structures (couvrant les départements de la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, les Vosges, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin) qui ont fait le choix d'une équipe dédiée à cette problématique. Il s'agit de professionnels formés qui constituent une ressource pour l'ensemble de leur équipe.

La MDA de la Moselle ne suit pas de jeunes radicalisés, mais s'implique activement dans des travaux partenariaux.

Quatre MDA du Grand Est ont bénéficié d'un financement en 2015 et/ou en 2016 au titre de la prévention de la radicalisation

Quatre MDA ont déposé des demandes de subvention et obtenu des financements spécifiques sur cette thématique du Fond interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR), fonds coordonné par les préfetures de département. Les actions conduites portent sur l'accompagnement des familles, la prise en charge des personnes ou encore la mise en place d'un référent de parcours.

Rappelons qu'au niveau national, l'ANMDA a bénéficié d'une enveloppe au titre du CIPDR pour la réalisation de l'état des lieux des MDA impliquées dans la prévention de la radicalisation¹⁸.

¹⁸ ANMDA, FNEPE, « État des lieux des actions de prévention de la radicalisation », Rapport d'enquête auprès des Maisons des adolescents (MDA) et des Écoles des Parents et des Éducateurs (EPE), 2016, 40 p.

c. Les partenaires sur la question de la radicalisation

Les partenaires des MDA sur cette thématique sont nombreux dans des champs diversifiés.

De par leurs activités et leurs différentes missions, les MDA bénéficient d'un riche réseau de partenaires. Sur la question de la radicalisation, elles ont développé un réseau partenarial plus ou moins important selon les départements, relevant des champs institutionnel, judiciaire, social et sanitaire. Il s'agit des partenaires avec lesquels elles travaillent dans d'autres cadres que celui de la radicalisation, dont tout particulièrement des partenaires spécifiques à ce champ d'activité comme :

- les institutions telles que la Préfecture,
- le champ judiciaire tel que des juristes, le Parquet ou encore la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ),
- le champ éducatif avec la prévention spécialisée,
- les acteurs sociaux comme les associations d'aide aux victimes, la CAF, les PAEJ et les Maisons Familiales Rurales.

La MDA de la Marne souligne l'importance du travail en réseau sur ces questions. Lorsqu'ils ont rencontré des situations de jeunes en voie de radicalisation, ils ont fait appel à leurs partenaires.

La MDA de la Moselle travaille en partenariat avec l'École des Parents et des Éducateurs (EPE), deux associations de prévention (APSYS émergence et le CMSEA Service d'éducation en milieu naturel). L'objectif de ce travail est de réfléchir et répondre à l'ensemble des attentes.

Dans le Haut-Rhin, l'Etat travaille beaucoup avec l'Éducation Nationale, mais il se rapproche de plus en plus des professionnels de terrain dont la MDA. Un programme pour les personnes majeures faisant l'objet d'une mesure judiciaire est porté par ACCORD 68, association d'aide aux victimes ; ce programme auquel s'associe la MDA 68 est énoncé en exemple au niveau national¹⁹.

ELDORADO (Meurthe-et-Moselle) s'est déjà tournée vers l'ADSEA 93 – également ressource mobile d'intervention sur le Grand Est, sur sollicitation des Préfectures – comme ressource pour débloquer une situation.

La MDA n'est pas toujours repérée comme l'interlocuteur principal sur la question de la radicalisation des mineurs et jeunes adultes.

Dans chaque département, un ou plusieurs acteurs autres que la MDA interviennent en général dans les champs de la prévention, de l'accompagnement et de l'évaluation des situations des jeunes à risques.

Aussi, la MDA n'est pas identifiée dans chaque département comme l'interlocuteur principal sur la question de la radicalisation. D'autres structures travaillent sur cette question, notamment les

¹⁹ Voir les rapports d'information BENBASSA E., TROENDLE C., « Rapport de la mission d'information désendoctrinement, désembrigadement et réinsertion des djihadistes en France et en Europe », Sénat, n°438, 22 février 2017, 38 p. et BOCKEL J.-M. et CARVOUNAS L., « Rapport sur les collectivités territoriales et la prévention de la radicalisation », Sénat, n°483, 29 mars 2017, 169 p.

associations d'aide aux victimes. Des associations telles que l'Union Départemental des associations familiales (UDAF), le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et de la Famille (CIDFF), La Sauvegarde, Entr'autres ont été citées lors des entretiens comme des acteurs repérés dans l'accompagnement des familles. D'autres structures locales telles que l'Etablissement public de la santé mentale de la Marne (EPSMM) ou le CHS de Chalons participent à l'évaluation des situations.

La MDA 08 n'a pas été identifiée par la préfecture comme une ressource sur cette thématique. Mais elle a un riche réseau partenarial et souhaite proposer au comité de pilotage des propositions d'accompagnement spécifique sur les questions de la radicalisation.

Le partenariat sur cette thématique porte sur le repérage, l'orientation, l'accompagnement, mais celui-ci peut également reposer sur le diagnostic du territoire. La MDA de la Moselle porte avec l'IRTS un projet de diagnostic partagé sur les pratiques des travailleurs sociaux afin de relever l'ensemble des difficultés rencontrées pour identifier les carences et construire un dispositif de formation adapté.

3. L'implication des MDA dans la prévention primaire

Au moment des rencontres avec les MDA, trois d'entre elles ont déclaré porter des actions de prévention spécifiques de la radicalisation. Plusieurs s'investissent dans les actions de prévention dont l'objectif premier n'est pas la prévention de la radicalisation, mais qui pour autant y participent. Par exemple, des actions qui portent sur le thème de la laïcité/citoyenneté, le respect de l'autre, l'estime de soi, etc.

Ce constat était également fait par l'ANMDA. Sur l'ensemble du territoire national²⁰, l'ANMDA a recensé 47 actions de prévention « labellisées » portées par 21 Maisons des adolescents et 7 Écoles des parents et des Éducateurs, soit 26 % des 107 structures ayant répondu à l'enquête. Ces actions sont majoritairement collectives et s'adressent tout autant à des professionnels, des jeunes ou leurs parents. Par ailleurs, la moitié des répondants à l'enquête confirme porter des actions de prévention « globale » (au nombre de 94 actions identifiées) qui concourent à la prévention de la radicalisation. Ces actions, majoritairement collectives, s'adressent tout particulièrement aux jeunes, puis à leurs parents et enfin aux professionnels.

a. Les actions de prévention spécifiques radicalisation

Peu d'actions de prévention de la radicalisation spécifiques portées par les MDA, mais un souhait de s'engager sur le sujet

Trois MDA qui ont mis en place des actions de prévention spécifiques sur cette thématique.

La MDA de Strasbourg a développé des actions de prévention primaire, pour échanger autour des théories conspirationnistes et des phénomènes d'emprise de groupe ; ces temps de rencontre ont lieu avec des élèves au sein de collèges de l'Académie et avec des parents dans des centres socio-culturels. Un film portant sur la radicalisation d'une adolescente est notamment mobilisé comme support à la discussion.

ELDORADO (Meurthe-et-Moselle) utilise une exposition-témoignage réalisée par la Direction interrégionale (DIR) Grand Est avec un journaliste syrien intitulée « *Vivre pour construire l'avenir en Syrie ou ailleurs* »²¹. Cet outil permet d'aborder avec les jeunes la question de la radicalisation à partir de photographies.

Enfin, la MDA des Vosges a fait état de sa participation à une conférence sur la thématique co-animée par un professeur en Philosophie et destinée à des lycéens.

Plusieurs MDA souhaiteraient mettre en place des actions de prévention sur cette thématique et sont en réflexion sur le sujet.

²⁰ ANMDA, « Les maisons des adolescents se mobilisent dans la prévention de la radicalisation », mars 2017, 6 p.

²¹ Exposition composée de 6 panneaux pour comprendre le conflit en Syrie et 19 panneaux composés de photographies d'Aref Haj Youssef. <https://www.kinexpo.org/expositions-culturelles-multimedia/syrie/> [page consultée le 14/12/2017]

b. Les autres actions de prévention

Des actions de prévention « classiques » qui concourent à la lutte contre la radicalisation

Les actions de prévention mises en place par les MDA sont à destination des jeunes, des parents ou des professionnels.

Les actions de prévention à destination des jeunes mises en place dans les MDA du Grand Est sont majoritairement collectives sous forme d'ateliers thématiques, d'animations d'expositions, de séances de sensibilisation, d'échanges/débats ou de médiation artistique et culturelle. Les thématiques abordées sont par exemple :

- la construction identitaire : la connaissance de soi, l'estime de soi, l'identité sexuelle, la religion,
- la connaissance de l'autre : la relation à l'autre, le respect de l'autre, le regard de l'autre, les discriminations,
- l'hygiène de vie : le sommeil, la santé sexuelle,
- les comportements à risque : les addictions...

Si certaines thématiques participent directement à la lutte contre les radicalisations, d'autres, par leurs objectifs ou techniques mobilisées, y contribuent également. Les ateliers construits avec les jeunes cherchent en effet à faire du lien entre les jeunes et entre les jeunes et les professionnels. De plus, en ce qu'ils visent au développement de l'esprit critique, ils concourent à la sensibilisation et à la prévention des comportements radicaux.

Les actions qui s'adressent aux parents relèvent de l'accompagnement à la parentalité par la mise en place de groupes de paroles ou d'écoute et certaines MDA animent des cafés des parents thématiques. Les thèmes n'ont pas été précisés hormis par la Maison de l'Adolescence de l'Aube qui anime des groupes de parents sur :

- l'autorité parentale quand les parents se séparent,
- les agressions sexuelles,
- comment communiquer avec un adolescent,
- comment protéger son adolescent,
- faire face à un adolescent déprimé,
- les enfants à haut potentiel (orientation),
- la situation du handicap,
- le harcèlement scolaire,
- les réseaux sociaux.

Plusieurs MDA ont exprimé leurs difficultés à mobiliser les parents lors des actions. Certaines MDA ont identifié des quartiers où il serait important de proposer des actions mais dans lesquels la mobilisation est difficile.

Peu de MDA ciblent le public professionnel dans leurs actions de prévention ou n'en ont pas fait mention au cours des échanges. La MDA de Strasbourg propose des temps d'échanges thématiques avec les professionnels extérieurs à la structure.

c. Le dispositif Promeneurs du Net

Dans le cadre du CPOM signé avec l'ARS Grand Est, le réseau VIRAGE se propose de développer à l'échelle de la région un dispositif de présence éducative bienveillante sur le net (forums de discussion, sites internet, réseaux sociaux), inspiré de l'expérimentation des Promeneurs du Net menée dans plusieurs départements et financé par la CAF, avec une orientation de prévention de la radicalisation.

Le dispositif des Promeneurs du Net

Les Promeneurs du Net, pour une présence éducative sur le web

Inspiré d'une initiative suédoise, le dispositif offre un cadre institutionnel aux professionnels de l'enfance qui souhaitent poursuivre leur travail d'accompagnement sur les réseaux sociaux, au-delà de leurs structures physiques (centres sociaux, maison des adolescents, MJC...).

Les Caisses d'allocations familiales ont un rôle déterminant dans la réussite des Promeneurs du Net. Elles assurent une partie du financement et la coordination du projet. En 2016, les Promeneurs du Net sont présents dans la Manche, dans le Morbihan, dans le Cher et en Ardèche. 130 partenaires sont mobilisés aux côtés de la Branche famille pour permettre un maillage territorial des Promeneurs du Net.

Source : <http://www.gouvernement.fr/partage/8292-les-promeneurs-du-net> [page consultée le 22/11/2017]

VIRAGE propose une coordination de ce dispositif et l'animation d'un réseau de professionnels pour repérer les malaises et interrogations liées aux religions et autres engagements radicaux exprimés par les adolescents, les jeunes adultes ou leur entourage.

Une réflexion récurrente quant à l'intervention sur les réseaux sociaux, mais peu d'expériences éducatives en Grand Est

Toutes les MDA du Grand Est n'ont pas investi internet ; elles sont cinq à avoir un site internet et/ou une page Facebook. Néanmoins, le sujet les intéresse et plusieurs MDA ont déjà abordé le sujet en interne.

Plusieurs expériences identifiées s'apparentent à une pratique proche de celle des Promeneurs du Net mais peu ont abouti à la mise en place d'une présence numérique pérenne. Dans l'Aube, il y a 6 ans, l'AJD – association co-porteuse de la MDA – a déjà tenté l'expérience en observant que les jeunes passaient beaucoup de temps sur internet. L'équipe a suivi 100 jeunes pendant un temps. Ils ont stoppé leur travail car l'expérience a été jugée trop chronophage et n'a pu être pérennisée.

La MDA 08 communique avec les jeunes par Messenger, ce qui permet à tous les jeunes qui le souhaitent (connus ou non de la MDA 08) de laisser un message même pendant les périodes où la MDA est fermée.

Des partenaires de la MDA de la Moselle expérimentent le travail de rue virtuelle, dans une démarche de réduction des risques. Plusieurs partenaires ont pour ce faire créé une page Facebook ou un compte Instagram.

Les professionnels d'ELDORADO (Meurthe-et-Moselle) vont déjà consulter le profil Facebook pour voir ce qui est posté par le jeune lorsqu'il y a un risque repéré. Les professionnels précisent qu'il ne s'agit pas d'une pratique de voyeurisme, mais un outil complémentaire à leur intervention.

Les Promeneurs du Net, un principe d'action qui n'est pas toujours connu et dont les modalités pratiques de mise en œuvre soulèvent beaucoup de questions

Parmi les entretiens durant lesquels la connaissance du dispositif a été abordée, deux MDA ne connaissent pas cette pratique. Cinq MDA ont déclaré avoir connaissance de cette pratique par la presse sociale ou des partenaires. L'association APSIS Émergence, partenaire de la MDA, est en cours de formation sur le projet par la CAF de Moselle.

La MDA 08 souligne que « si on passe à côté de la communication virtuelle, on passe à côté de plein de choses ». La MDA trouve que la pratique des Promeneurs du Net reste très souple à inventer et à expérimenter en fonction des profils des professionnels.

Une MDA souhaite que ce dispositif respecte une éthique forte (MDA des Vosges) et une autre (ELDORADO, Meurthe-et-Moselle) souhaite une formalisation concrète des outils (Tinder, Snapchat...), des précisions juridiques et techniques. Celle-ci souhaite aborder des questions de fond avant de s'engager dans cette démarche. Il y a un réel intérêt exprimé en Meurthe-et-Moselle sur un tel dispositif qui serait coordonné par la DDCS 54. Les partenaires de la MDA s'interrogent sur l'intérêt d'une coordination Grand Est.

L'équipe VIRAGE rappelle que quand on est Promeneurs du Net, on est identifié. Mais il y a plusieurs pratiques notamment sur Facebook : la pratique qui consiste à avoir un profil professionnel MDA ou la pratique d'avoir un profil dissimulé. Le professionnel doit avoir une pratique suivie qui est encadrée et qui ouvre des possibilités relationnelles. Etre Promeneurs du Net ne relève pas d'une pratique unique.

Toutes les MDA ont également exprimé des craintes par rapport à leur manque de temps et le financement d'un tel dispositif. Souvent, les professionnels interviennent à la MDA sur des temps partiels et il leur apparaît difficile de dégager du temps sur une autre mission. Certaines MDA ne souhaitent pas pour l'instant investir du temps dans ce projet mais vont communiquer auprès de leurs partenaires.

Un intérêt de toutes les MDA pour la démarche des Promeneurs du Net

Le sujet suscite l'intérêt lors des entretiens et les professionnels des MDA voient une réelle plus-value d'être présents dans l'espace numérique, reconnu comme espace relationnel à part entière : plus de visibilité, meilleure connaissance des jeunes, couverture plus étendue surtout dans les départements ruraux.

Les MDA et leurs partenaires ont exprimé le souhait d'un investissement collectif avec leurs partenaires des différents corps de métiers : éducateurs, infirmiers ou encore pédopsychiatres. Un premier sondage effectué au cours des rencontres a permis de relever l'intérêt de 25 personnes réparties sur les 10 départements du Grand Est.

Depuis les rencontres des différentes équipes, qui ont eu lieu au cours du premier semestre 2017, le dispositif des Promeneurs du Net tend à se généraliser à l'initiative des CAF. Les projets s'engagent concrètement dans sept départements du Grand Est. Les départements du Haut-Rhin, des Vosges et des Ardennes devraient être couverts dans les prochaines années.

4. L'accueil et l'accompagnement des jeunes et des familles

Outre les actions de prévention primaire, les MDA ont une mission d'évaluation, d'accompagnement et d'orientation des jeunes et de leurs familles. Le projet VIRAGE se positionne en expert et peut accompagner les jeunes ou alors accompagner les professionnels en contact avec les jeunes.

a. La prise en charge de situations liées à des jeunes radicalisés ou en voie de radicalisation

Les MDA s'accordent pour dire qu'elles accompagnent peu de situations de radicalisation au regard de leur activité globale

Huit MDA ont accompagné plus de 48 jeunes ou ont participé à l'évaluation de situations à risque de radicalisation. Trois d'entre elles concentrent une part importante des situations dénombrées, avec plus de dix situations accompagnées.

Ce chiffre, qui reste faible au regard de l'ensemble de l'activité d'accueil des MDA, n'est qu'une estimation à partir des situations évoquées lors des rencontres. Ces situations adressées aux MDA l'ont été par la préfecture via la cellule départementale de suivi, ou par la « porte d'entrée » habituelle, à savoir les partenaires associatifs, les médecins généralistes ou directement l'entourage.

Les équipes précisent également que certaines situations ne relèvent pas, après évaluation, d'une radicalisation violente mais plus d'un mal-être adolescent ou d'autres situations à risques.

Une MDA indique ne pas avoir été confrontée à des jeunes en voie de radicalisation, car n'est pas identifiée comme interlocuteur sur le territoire pour accompagner les familles sur la problématique.

Le réseau partenarial et la structure des équipes permettent un accueil rapide et pluri-professionnel des jeunes et familles qui s'adressent ou sont adressés à la MDA ; l'accompagnement nécessite ensuite plusieurs entretiens et un suivi au long cours. Une équipe exprime néanmoins le regret qu'une fois l'orientation vers un relais réalisée, elle ne dispose plus d'informations sur la suite du parcours des personnes.

Situation évoquée (1)

Un majeur signalé aux services de la Préfecture. L'accompagnement a démarré à la MDA, il s'est poursuivi par une autre association mandatée par la Préfecture. Le jeune homme a demandé à ce que l'accompagnement soit réalisé dans les locaux de la MDA, qu'il connaissait. La prise en charge par cette autre association, mandatée sur le territoire, n'a pas laissé un bon souvenir à l'équipe de la MDA.

Deux MDA ont été amenées à signaler un cas de radicalisation et ont également accompagné des familles vers un appel au numéro vert national.

Enfin, une MDA évoque déjà la problématique des retours de guerre (quelle prise en charge, peu d'écrits sur le sujet...).

De nombreux questionnements émergents liés à l'accompagnement

Plus que la quantification des situations, c'est la qualification de l'accompagnement qui a été discutée lors des rencontres.

Les MDA se questionnent quant à l'accompagnement réalisé de ces situations. Plusieurs situations concrètes évoquées ont été l'occasion d'aborder le positionnement clinique adopté, le recueil de la trajectoire des jeunes, les temps de synthèse en équipe, les éléments et questionnements pratiques de l'accompagnement (quelle fréquence, quelle réponse...).

Après avoir suivi une formation sur la radicalisation et le repérage, une équipe MDA s'interroge sur le fait que des signes de radicalisation n'ont peut-être pas été repérés chez des jeunes rencontrés auparavant.

Situation évoquée (2)

Une maman inquiète parce que son fils tenait des propos sur la radicalisation sur Facebook. Le jeune est venu à la MDA pour faire plaisir à sa mère (ne pas être mis à la porte ?). Ses dires : « *J'ai fait ça pour rire* ». La maman est venue à trois entretiens, le fils n'est plus venu. Lors du dernier entretien avec la maman, le fils n'était plus à la maison et avait disparu.

Les interrogations soulevées par les équipes des MDA et leurs partenaires recouvrent trois thèmes :

- **L'accompagnement des jeunes**

- Quelle prise en charge particulière pour la radicalisation ?
- Que fait-on si on a des doutes sur un jeune ?
- Doit-on informer le jeune si on le signale ? À quelle institution signaler ?
- Quelles sont les conséquences qu'un signalement ?

Situation évoquée (3)

Une mère, inquiète, s'est spontanément présentée à la MDA suite à la conversion à l'islam de sa fille après sa séparation d'un petit-ami musulman. Sa fille s'est distancée de plusieurs de ses amis, ne pratique plus certains loisirs, mais conserve des liens avec ses proches et va toujours à l'école. Elle ne se maquille plus et porte des vêtements couvrants.

- **La posture professionnelle**

- Quelle place au secret partagé ?
- Quelle position le professionnel doit-il adopter ?
- Que fait-on des propos rapportés par les jeunes ?

- **Le travail en réseau**

- Comment accompagner les équipes face à ces questions ?
- Plusieurs signalements de l'Éducation Nationale ont eu lieu sans en référer aux assistants sociaux des établissements concernés. Comment impliquer les partenaires ?

b. La participation des MDA aux cellules préfectorales

Une cellule de suivi pour la prévention de la radicalisation doit en principe être mise en place dans chaque département, en réponse à la circulaire du ministre de l'Intérieur du 29 avril 2014, et à une note du 19 février 2015, adressée aux préfets visant à la mise en place d'« un dispositif local d'accompagnement vers lequel seront orientés ceux qui souhaiteront bénéficier d'un soutien de proximité ».

La cellule préfectorale

Ces cellules départementales sont chargées d'examiner les signalements de radicalisation transmis par la plateforme téléphonique du Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR). Après avoir vérifié que les situations signalées ne relèvent pas d'une approche policière et judiciaire, la cellule décide alors d'une prise en charge des familles concernées et des personnes radicalisées ou en voie de radicalisation.

La composition des cellules varie selon les départements. Le plus souvent, elle comprend sous la présidence du préfet, le procureur de la République, la police et la gendarmerie nationales, l'éducation nationale, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), les collectivités locales, en particulier, les services sociaux du conseil départemental, ainsi que les caisses d'allocation familiale (CAF) et des associations œuvrant dans le domaine de l'accompagnement social ou du soutien psychologique.

Lors de réunions mensuelles, elles analysent précisément les situations de radicalisation dont elles ont connaissance. Avec ce dispositif, le gouvernement mise sur l'organisation d'échanges d'informations entre les membres de la cellule permettant une prise de décision effective de prise en charge des personnes. La cellule de suivi désigne la structure la plus adaptée pour prendre contact avec la famille et la personne radicalisée et pour assurer un suivi de l'accompagnement individualisé dans la durée.²²

Les MDA ne sont pas toutes invitées à participer aux cellules préfectorales mises en place dans leur département. La moitié des MDA de la région participe à ces cellules.

En Grand Est, nous avons identifié le fonctionnement de neuf cellules préfectorales²³ qui se réunissent entre une fois par mois à une fois par trimestre selon le nombre de situations dans le département. Cinq MDA sont invitées à participer à la cellule préfectorale de leur département, qui leur a orienté des jeunes pour un accompagnement.

Six MDA de la région communiquent régulièrement avec la préfecture de département et deux MDA ont des relations avec le Parquet. La PASSERELLE JEUNES ne participe pas à la cellule mise en place dans son département mais aux réunions semestrielles de la Préfecture de la Marne sur le sujet.

Quelques MDA ont signé une convention avec la Préfecture dans le cadre de leur participation à la cellule de suivi pour la prévention de la radicalisation.

²² <http://www.courrierdesmairies.fr/57113/cellules-de-suivi-un-accompagnement-local-operationnel-mais-qui-doit-encore-mieux-associer-les-collectivites/>

²³ Dans le Haut-Rhin, la cellule préfectorale ne fonctionne plus depuis juin 2016, mais le Parquet et la Préfecture se réunissent régulièrement.

Lors de sa venue en Meurthe-et-Moselle, l'équipe du réseau VIRAGE a été reçue à la Préfecture par les membres de la cellule préfectorale pour expliquer son fonctionnement.

Focus sur la cellule préfectorale 54

Elle se réunit une fois par mois en deux temps :

- un premier temps élargi qui concerne l'information, l'évolution au niveau des textes et les nouveautés sur le département. Elle concerne tous les partenaires impliqués sur la thématique.
- un second temps plus restreint qui concerne uniquement la préfecture, la Police, la Gendarmerie, les Renseignements Généraux, l'Éducation Nationale, la CAF, le Conseil Départemental, la MDA et le CIDFF. Environ 15 situations de jeunes qui ont moins de 25 ans sont évoquées tous les mois, elles concernent les signalements, les mineurs qui ont une interdiction de sortie du territoire et les situations à risques des jeunes qui ne sont pas fichés S.

Les signalements sont principalement des signalements directs de l'Éducation Nationale. Les partenaires de la cellule regrettent que des situations soient parfois signalées sans analyse partagée entre professionnels.

Les membres de la cellule ont travaillé un protocole s'inspirant du protocole national pour clarifier les rôles de chacun au sein de la cellule.

La MDA évoque que parfois, les délais sont longs entre le signalement et l'orientation de la situation à la MDA par la cellule. Ils ont déjà eu le cas d'une situation qui datait d'il y a plus d'un an.

Au-delà de la participation à la cellule de suivi, les relations avec la Préfecture sont plus ou moins organisées et formalisées selon les départements.

La cellule préfectorale de l'Aube n'a pas encore étudié de situations de jeunes, mais aborde les modalités de lutte contre la radicalisation. La Préfecture souhaite développer des échanges plus concrets entre partenaires de ce domaine. La Préfecture observe qu'elle est confrontée plus souvent à des situations à risques plutôt qu'à de « réelles » situations de radicalisation. Le CIDFF est le principal interlocuteur sur ces questions dans le département.

La cellule préfectorale de Moselle a orienté à la MDA un adolescent qui s'est converti, mais pas radicalisé depuis.

La question du retour sur les orientations adressées à la MDA via la cellule s'est posée (Meurthe-et-Moselle), la MDA a décidé de ne partager que l'information sur la prise de contact mais pas sur le contenu des entretiens.

La participation de la MDA des Vosges à la cellule a donné lieu à une demande du Préfet de mise en place d'actions de prévention secondaire pour répondre aux situations de jeunes en voie de radicalisation évalués et repérés sous l'emprise d'un tiers.

c. La plateforme téléphonique VIRAGE

Au moment de la rencontre avec les différentes équipes, la plateforme téléphonique n'était pas encore active (ouverture fin mai 2017).

La plateforme téléphonique VIRAGE

« Ce nouveau dispositif est prioritairement destiné aux professionnels au contact des jeunes et vise à lutter contre les radicalisations. Il est accessible au 03 88 100 700 (du lundi au vendredi de 13h à 16h).

Le Réseau VIRAGE s'inscrit dans le plan national de lutte contre les radicalisations. À ce titre, le numéro dédié est complémentaire au numéro vert national 0 800 005 696.

L'équipe pluridisciplinaire du Réseau VIRAGE est placée sous la responsabilité du Docteur Guillaume Corduan, médecin psychiatre. Elle est principalement composée de psychologues et de travailleurs sociaux.

Leur mission de prévention et d'accompagnement se déploie en réseau avec l'ensemble des MDA du Grand Est. Ils écoutent et conseillent, répondent aux questions et peuvent proposer, si les personnes le souhaitent, des entretiens plus détaillés.

Ce dispositif impulsé par l'ARS vise à repérer à un stade précoce les fragilités et risques d'embrigadement pouvant conduire à une radicalisation, qu'elle soit religieuse ou idéologique. »



Une équipe à votre écoute

03 88 100 700

> Du lundi au vendredi de 13h à 16h

www.reseauvirage.eu

accueil@reseauvirage.eu

Source : ARS Grand Est, « Lancement du Réseau VIRAGE pour lutter contre les discriminations », Communiqué de presse du 30 mai 2017.

Des demandes de précisions sur l'intérêt du numéro et les modalités de recours à ce dispositif

Les MDA ont demandé des précisions sur les objectifs du déploiement de cette plateforme téléphonique ; certaines ont été apportées durant les échanges.

Le numéro vert mis en place par l'État en avril 2014 et géré par le Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation (CNAPR) recense les signalements effectués sur le territoire et les relaie aux cellules préfectorales pour une étude approfondie.

L'offre du réseau VIRAGE devient complémentaire avec le numéro vert à visée sécuritaire offrant une autre porte d'entrée pour des personnes, professionnels notamment, qui hésiteraient à composer le numéro national.

Deux points principaux ont été abordés lors des rencontres :

- l'invitation faite aux MDA de relayer l'information du numéro VIRAGE dans le réseau partenarial,
- la possibilité pour les MDA qui le souhaitent d'accompagner les situations identifiées par la plateforme et qui relèveraient de leur département. VIRAGE pourrait ainsi leur orienter ces situations.

Sur le principe, les MDA sont favorables à relayer l'information et désireuses de suivre avec leurs partenaires les situations qui relèvent de leur territoire.

ELDORADO (Meurthe-et-Moselle) s'interroge sur l'intérêt de ce numéro et la plus-value pour un réseau partenarial bien coordonné sur la problématique dans le département.

La MDA de Meuse partage, lors de l'entretien, son expérience de la plateforme territoriale d'appui qu'elle porte depuis octobre 2016 : Fil Pro Ado, dispositif départemental de coordination pour les professionnels de l'adolescence. Concrètement, les acteurs en contact d'adolescents sollicitent – en accord avec l'adolescent concerné – le dispositif, via un numéro vert, pour toute situation ressentie complexe par le professionnel et nécessitant une expertise pluri-professionnelle.

5. La formation des équipes

L'actualité et la complexité du phénomène concourent à une forte demande de formation.

a. Les formations dispensées par les MDA

Les MDA du Grand Est ne dispensent pas de formation en lien avec la radicalisation violente.

Toutefois, la MDA de Strasbourg a été invitée à partager son expérience sur le sujet lors de colloques (dont un colloque franco-allemand) et d'auditions nationales (en lien avec l'ANMDA).

b. Les formations des professionnels des MDA

Huit MDA se sont formées sur le sujet de la radicalisation. Les formations auxquelles ont participé les MDA ont des contenus très variés et jugés pas toujours en lien avec leurs attentes

Huit MDA de la région ont participé à une ou des formations sur la thématique. Il est possible de distinguer deux types de formateurs complémentaires :

- les services de l'État, comme le Ministère de l'intérieur, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), la Préfecture ou la PJJ (formateurs cités par sept MDA),
- les organismes de formation ou associations ayant un agrément de formateur, comme le Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'Islam (CPDSI), l'institut régional de travail social (IRTS), l'école des parents ou l'association Entr'Autres (formateurs cités par six MDA).

Les formations proposent des contenus variés, allant de l'aspect sécuritaire à l'accompagnement et l'aspect clinique. Les contenus de formation n'ont pas été précisés lors de tous les entretiens et portent par exemple sur :

- le versant sociologique et historique de la radicalisation,
- l'historique de l'Islam,
- la laïcité et les valeurs de la République,
- le cadre juridique de la lutte contre la radicalisation,
- la protection de l'enfance et la radicalisation,
- radicalisation, formation à internet et à l'animation de groupe,
- les profils mentaux de la radicalisation, les ressorts psychiques et idéologiques,
- la sensibilisation aux signaux, comprendre et repérer les signes...

Les personnes sont globalement satisfaites des formations dispensées, même si certaines n'ont pas répondu à leurs attentes, qualifiées de trop sécuritaires et manquant de clinique et d'outils pour la prise en charge.

c. Les souhaits de formations

Un besoin exprimé de formation en repérage et des attentions qui portent sur des éléments concrets pour la prise en charge

Les équipes des MDA comme leurs partenaires ont exprimé des souhaits de formation sur cette thématique pour répondre à leurs besoins et compléter leurs compétences sur :

- le repérage,
- les éléments concrets de prise en charge,
- le secret professionnel et le partage d'informations.

Certaines MDA ont déjà identifié des formations auxquelles elles souhaitent participer, comme les formations dispensées par la Caisse d'Allocation Familiale sur les Promeneurs du Net et les formations dispensées par le Ministère de l'Intérieur (sessions de formation organisées par le SG-CIPDR).

6. Les attentes des MDA vis-à-vis du réseau VIRAGE

Lors des entretiens avec l'équipe de VIRAGE, les MDA ont exprimé des besoins et attentes par rapport à leurs pratiques en matière de lutte contre la radicalisation, dont VIRAGE pourrait s'emparer.

À l'exception des MDA les plus avancées et concernées par la problématique, les équipes se sont montrées intéressées pour être accompagnées individuellement sur des axes de progression identifiés (prévention primaire, accompagnement de situations dans des territoires difficiles d'accès, participation à la cellule préfectorale...).

L'intérêt d'une animation régionale sur la problématique des radicalisations

À l'instar d'autres sujets, plusieurs MDA ont confirmé l'intérêt de l'animation en réseau sur la problématique de la radicalisation. L'apport de pratiques issues d'autres départements permettraient d'alimenter leurs propres réflexions : travail axé sur la prévention, situations d'évaluation et d'accompagnement plus nombreuses, réseau partenarial plus ou moins dense, démarches innovantes, partage sur les échecs de situations...

Plus d'informations sur les activités de la plateforme, en particulier le numéro d'appel et des craintes liées à la polarisation sur l'activité VIRAGE au détriment d'autres acteurs sur le terrain

Les MDA ont demandé des compléments d'informations sur les activités proposées par le réseau VIRAGE, dont en particulier la plateforme téléphonique. Ces demandes d'explicitation doivent permettre aux équipes de réfléchir la complémentarité de leurs actions avec celle du réseau et d'identifier les modalités de saisine de VIRAGE.

Ces questions témoignent ponctuellement d'une crainte liée à la visibilité de l'activité VIRAGE (« polarisation ») au détriment de l'action d'autres acteurs sur le terrain.

Des questions liées à l'accompagnement dont VIRAGE peut se saisir pour accompagner les équipes

Des questionnements liés à l'accompagnement des situations ont été exposés (cf. partie dédiée), dont VIRAGE peut se saisir pour soutenir les équipes.

Différents sujets ont en outre été abordés au cours des échanges, pour lesquels les MDA identifient l'intérêt du travail en réseau régional. En cela, la problématique de la radicalisation apparaît comme une opportunité pour alimenter la pratique des équipes par une animation régionale.

- Une culture commune entre professionnels
 - Une culture commune entre MDA du Grand Est
 - Une culture commune plus globale intégrant les partenaires des MDA
 - Un partage d'expériences
 - Les réponses sociales ou médico-sociales apportées dans la région
 - Un groupe d'analyse de pratiques de situations concrètes
 - Un répertoire d'actions spécifiques (essai, réussite et amélioration à apporter)
 - Les financements possibles sur la question

- Les conditions de l'accompagnement
 - La position sur le partage d'informations entre partenaires
 - Le secret professionnel et les propos rapportés par des jeunes sur une situation à risques
 - Les conséquences d'un signalement
 - L'information apportée au jeune en cas de signalement
 - La communication avec les jeunes qui ont vu des perquisitions ou des armes
 - Le choix du signalement de la MDA à la protection de l'enfance ou à l'État

- La formation
 - Le travail à mettre en place avec un jeune qu'on repère à risques ou radicalisé
 - L'anticipation d'un basculement rapide
 - La radicalisation non violente (violence symbolique : comportement, rites, langages, dérives, incitations...)

- La mise en place des Promeneurs du Net
 - Travailler des questions de fond avant de s'engager dans la démarche
 - Des précisions techniques et juridiques
 - La casquette des professionnels sur les réseaux sociaux

AUTRES SOURCES DE CONNAISSANCES À MOBILISER

Outre les MDA et leurs partenaires, d'autres acteurs ont été identifiés en amont du diagnostic comme sources d'informations sur la problématique des radicalisations en Grand Est. Structure disposant d'un référent radicalisation et/ou déclinant des actions susceptibles de lutter contre les radicalisations, ces acteurs sont aussi divers que : la cellule préfectorale, les Rectorats, la PJJ, les prisons, les points d'accueil et d'écoute jeunes, la Prévention spécialisée, les hôpitaux, les centres socio-culturels, les associations, les équipes universitaires...

Ces acteurs sont susceptibles d'apporter des éléments de connaissance du phénomène (en termes de définitions, de volume, de caractéristiques et de localisation), ainsi que des éléments de pratiques d'accompagnement des situations, selon leurs champs d'intervention spécifique et le type d'actions déployées (signalement, détection, accompagnement, évaluation, prévention, recherche...).

Le réseau VIRAGE a initié des contacts, sans être aussi systématiques qu'auprès des MDA, qui pourront être poursuivis au cours des 3 ans de l'expérimentation.

Une information chiffrée homogène à l'échelle de la France : les signalements pour radicalisation

Deux articles parus dans *Le Monde* à un intervalle de 2 ans diffusaient les chiffres des signalements, établis à partir du fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Celui-ci est alimenté par le numéro vert mis en place en avril 2014 par le ministère de l'intérieur à l'attention des proches de personnes radicalisées (famille, amis, collègues...) ainsi que par les signalements des services de l'État (police, éducation nationale, hôpitaux...) par le biais des préfectures de département.

Pour les départements du Grand Est, le nombre de signalements s'établit à 897 au 23 février 2017.

Nombre de personnes signalées pour radicalisation par département

Département	Situation au 12/03/2015 (1)	Situation au 23/02/2017 (2)
08 Ardennes	5	37
10 Aube	5	61
51 Marne	46	111
52 Haute-Marne	8	34
54 Meurthe-et-Moselle	19	111
55 Meuse	2	34
57 Moselle	26	124
67 Bas-Rhin	70	227
68 Haut-Rhin	46	127
88 Vosges	7	31
Grand-Est	234	897
France entière	3 142	11 820

Sources : (2) Soren Seelow, « Les nouveaux chiffres de la radicalisation », *Le Monde*, 26/03/2015 ;

(3) Soren Seelow, « La carte de France de la radicalisation », *Le Monde*, 03/03/2017

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

L'objectif principal du diagnostic consistait en une analyse de la situation à l'échelle du Grand Est en matière de lutte contre les radicalisations, l'identification des besoins et attentes sur le territoire, en vue de programmer les actions du réseau VIRAGE.

1. Principaux constats issus de l'état des lieux des pratiques des MDA du Grand Est en matière de lutte contre les radicalisations

Bien que non exhaustif, l'état des lieux des dispositifs en place en matière de lutte contre la radicalisation en Grand Est – s'appuyant principalement sur les pratiques des 11 maisons des adolescents réparties sur le territoire et de leurs partenaires – confirme leur rôle à jouer dans le traitement de cette problématique.

Les MDA, avec leurs partenaires, ont toutes investi cette problématique et sont engagées selon des modalités différentes dans la prévention de la radicalisation des jeunes, mineurs et jeunes adultes. L'appui sur un réseau d'acteurs forts a notamment pu être réaffirmé. De plus, la diversité des pratiques énoncées offre de nombreuses pistes de réflexion en réseau VIRAGE et confirme l'intérêt des missions développées dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de la plateforme ressources. L'idée étant bien de ne pas uniformiser une pratique de prévention, mais d'accompagner les démarches existantes sur le terrain et de développer une pratique cohérente et respectueuse des enjeux de la problématique et de chaque acteur engagé.

Néanmoins, l'état des lieux effectué ne permet pas de quantifier et de localiser le phénomène de la radicalisation. Les nombreuses difficultés entravant cette démarche sont rappelées au cours des entretiens :

- la pression liée au phénomène et à ses conséquences qui concourent à de nombreux signalements dont l'évaluation montre que beaucoup relèvent de situations de mal-être des jeunes, mais pas de radicalisation,
- l'absence de grille d'évaluation éprouvée qui permettrait une définition homogène des situations accompagnées par les différentes équipes,
- la diversité des profils des jeunes en situation de radicalisation et le degré plus ou moins avancé et plus ou moins rapide dans le processus de radicalisation.

Les principaux constats issus de l'état des lieux ont été mis en exergue au cours du document et sont ici repris en l'état.

Présentation générale des MDA

- Un portage et des moyens humains et financiers différents selon les MDA
- Le degré d'identification de la MDA et le développement des partenariats et filières impactent fortement l'activité des MDA
- Les structures d'équipes sont variables selon les MDA et les modalités d'accompagnement sont fortement influencées par l'environnement départemental
- Des réseaux vastes qui couvrent les champs du sanitaire au social
- Des partenariats qui se concrétisent de façon très variables

Positionnement des MDA sur la radicalisation

- Les MDA du Grand Est considèrent toutes avoir un rôle à jouer sur la question de la radicalisation
- Quatre MDA du Grand Est ont bénéficié d'un financement en 2015 et/ou en 2016 au titre de la prévention de la radicalisation
- Les partenaires des MDA sur cette thématique sont nombreux dans des champs diversifiés
- La MDA n'est pas toujours repérée comme l'interlocuteur principal sur la question de la radicalisation des mineurs et jeunes adultes.

Implication des MDA dans la prévention primaire

- Très peu d'actions de prévention de la radicalisation spécifiques portées par les MDA, mais un souhait de s'engager sur le sujet
- Des actions de prévention « classiques » qui concourent à la lutte contre la radicalisation
- Une réflexion récurrente sur l'intervention sur les réseaux sociaux, mais peu d'expériences éducatives en Grand Est
- Les Promeneurs du Net, un principe d'action qui n'est pas toujours connu et dont les modalités pratiques de mise en œuvre soulèvent beaucoup de questions
- Un intérêt de toutes les MDA pour la démarche Promeneurs du Net

Accueil et accompagnement des jeunes et des familles

- Les MDA s'accordent pour dire qu'elles accompagnent peu de situations de radicalisation au regard de leur activité globale
- De nombreux questionnements émergents à l'accompagnement
- Les MDA ne sont pas toutes invitées à participer aux cellules préfectorales mises en place dans leur département. La moitié des MDA de la région participe à ces cellules.
- Des demandes de précisions sur l'intérêt du numéro VIRAGE et les modalités de recours à ce dispositif

Formation des équipes

- Huit MDA se sont formées sur le sujet de la radicalisation. Les formations auxquelles ont participé les MDA ont des contenus très variés et jugés pas toujours en lien avec leurs attentes
- Un besoin exprimé de formation en repérage et des attentions qui portent sur des éléments concrets pour la prise en charge

Attentes des MDA vis-à-vis du réseau VIRAGE

- L'intérêt d'une animation régionale sur la problématique des radicalisations
- Plus d'informations sur les activités de la plateforme, en particulier le numéro
- Des craintes liées à la polarisation sur l'activité VIRAGE au détriment d'autres acteurs sur le terrain
- Des questions liées à l'accompagnement dont VIRAGE peut se saisir pour accompagner les équipes

Il convient enfin de rappeler que la proximité des équipes (MDA d'une part, VIRAGE d'autre part) participe de la nature des éléments recueillis :

- d'une part, certains aspects de l'activité et de l'expérience des MDA n'ont pas été ou ont été insuffisamment mis en valeur lors des rencontres, en raison de la connaissance commune ou supposée commune entre les interlocuteurs,
- à l'inverse, la démarche diagnostique a rendu possible l'expression d'attentes, qui ne relèvent pas exclusivement de la problématique de la radicalisation, mais sont exacerbées dans l'accompagnement de ces situations.

La photographie réalisée ici n'est déjà plus d'actualité (événements médiatiques, politiques et scientifiques ; activités des équipes ; déploiement de l'activité VIRAGE...) ; néanmoins, son intérêt se situe en ce qu'elle constitue un point de repère pour évaluer le chemin parcouru à la fin de l'expérimentation de VIRAGE.

2. Recommandations pour le déploiement du réseau VIRAGE

Les recommandations émises précisent des points de vigilance pour le déploiement du réseau VIRAGE et portent sur :

- les acteurs sur le territoire (du régional au local) [recommandations 1 à 3],
- la déclinaison de certaines activités proposées [recommandations 4 à 6],
- l'importance d'une définition partagée qui sous-tend les pratiques de prévention [recommandations 7 à 10],
- enfin, la communication et l'évaluation inhérentes à l'expérimentation [recommandations 11 et 12].

1. Travailler avec les MDA

Les MDA développent des actions de prévention (primaire, secondaire, tertiaire) et de promotion de la santé des jeunes avec un ancrage territorial, le plus souvent celui du département. Elles ont une connaissance fine des problématiques adolescentes sur leur territoire et travaillent en réseau avec des partenaires très diversifiés.

Les MDA et l'ANMDA sont également identifiées au niveau national, notamment par l'actualisation du cahier des charges, comme acteurs dans la lutte contre la radicalisation.

Elles constituent de fait un acteur essentiel sur lequel s'appuyer pour le développement des missions de VIRAGE.

2. Être identifié au-delà des équipes des MDA

Au-delà des équipes des MDA, le réseau VIRAGE doit pouvoir être identifié comme ressource pour l'ensemble des acteurs en Grand Est confrontés à une ou des situations de radicalisation et intervenir à leur demande.

L'état des lieux réalisé à partir des pratiques des MDA et de leurs partenaires a permis d'appréhender la diversité des acteurs investis dans le champ de la lutte contre la radicalisation. L'enjeu portait sur un effort de repérage des ressources sur le territoire, sans volonté d'identification exhaustive des acteurs – intervenant dans des champs aussi divers que le judiciaire, l'éducatif, le sanitaire ou le social, et selon des structurations institutionnelles, professionnelles ou associatives. À ce titre, VIRAGE devra réfléchir à l'« aller vers » des interlocuteurs nouveaux (ou moins évidents) par rapport à ces activités habituelles. Quels vecteurs et contenus de communication mobiliser pour permettre à chaque acteur de se saisir de VIRAGE ?

3. Adapter une intervention et un accompagnement VIRAGE dans les départements selon leurs particularités infra-locales

La problématique de la radicalisation a été différemment réfléchi et investie dans les départements (partenaires et MDA existants et identifiés sur la problématique, réseau constitué, nombre de cas signalés et traités en cellule préfectorale, nombre de situations accompagnées...). Toutefois, chaque MDA a affirmé le souhait de s'impliquer sur les situations de radicalisation qui seraient repérées via VIRAGE et qui relèveraient de son territoire. Toutes se sont déclarées compétentes sur le sujet pour identifier, évaluer, réorienter, voire accompagner ces situations.

Il s'agira donc pour VIRAGE de se positionner en soutien à l'accompagnement de situations selon les particularités de certains territoires (aspects liés à la problématique, au lieu géographique, au type d'actions à envisager...) et en lien avec les professionnels des MDA du département concerné, voire de leurs partenaires.

4. Construire une offre de formation adaptée aux professionnels de terrain

Sur les exemples cités, les équipes savent identifier dans les situations qui leur sont orientées si celles-ci relèvent ou non de la radicalisation. Néanmoins, au sein des équipes n'ayant pas suivi de formation spécifique ou celles n'ayant pas ou peu accompagné de situations, se pose la question du repérage des signes, lié à la difficulté de disposer d'une grille d'évaluation stricte.

À plusieurs reprises, l'intérêt de formations sur le repérage des signes a été soulevé.

Les professionnels expriment également des degrés de satisfaction divers selon les formations proposées et formateurs sur cette question ; des souhaits de formations avancées portent sur la clinique et des outils pour la prise en charge de situations.

5. Développer une animation régionale autour des analyses de situations

L'intérêt d'échanger entre les équipes a été confirmé, notamment pour pallier le déficit d'écrits sur les conditions de prises en charge (outils, réussites, échecs). Plusieurs équipes ont déjà exposé le souhait de travailler sur l'étude des trajectoires des jeunes radicalisés ou en situation de radicalisation (étudier le « pourquoi ») et ont émis l'intérêt de partager sur les outils concrets et utiles à l'évaluation et à la prise en charge des situations.

Aussi, s'agit-il ici plutôt de « qualifier » les accompagnements que de les « quantifier ».

Le positionnement régional de VIRAGE pourra participer au développement de modalités d'échanges et d'analyses des pratiques susceptibles d'alimenter les pratiques des équipes pour leurs accompagnements.

6. Répondre à des sollicitations en matière de prévention des radicalisations

Peu d'actions de prévention primaire de lutte contre les radicalisations ont été initiées. Certaines actions de prévention classique, de par leurs objectifs ou les moyens mobilisés, contribuent à la lutte contre les radicalisations.

D'une manière générale, toutes les MDA ont déclaré leur intérêt pour le développement d'une prévention du type « Promeneurs du net », que VIRAGE pourra accompagner par l'animation de sessions de formation spécifique sur la radicalisation.

Plusieurs MDA et leurs partenaires se sont manifestés pour être accompagnés dans le montage d'actions de prévention qui viendraient répondre de manière spécifique aux enjeux de lutte contre les radicalisations. En cela, VIRAGE peut participer au co-développement d'actions ou d'expérimentation et à la diffusion de « pratiques inspirantes », qu'elles soient physiques ou numériques.

7. Asseoir l'offre VIRAGE sur une acception explicite et expliquée des radicalisations

Les termes employés pour définir et circonscrire le phénomène – parler de la/les radicalisations, la radicalisation violente, les champs de la radicalisation –, ont peu été discutés au cours des échanges avec les équipes des MDA ; néanmoins, les enjeux liés à ces définitions apparaissent au détour des discussions portant sur :

- l'intérêt d'une définition large, qui ne se limiterait pas à la radicalisation religieuse voire djihadiste

- les éléments d'évaluation des situations,
- la difficulté d'accompagner des situations qui ont trop rapidement été étiquetées « radicalisation » en raison des pressions liées à l'actualité,
- les besoins de formation,
- ou encore l'intérêt de missions de la plateforme VIRAGE (plateforme téléphonique régionale, coordination des promeneurs du net incluant la dimension radicalisation)...

Il convient donc de poser les termes et théories sur lesquels VIRAGE entend s'appuyer pour développer sa posture, engager son action et se situer dans le champ de la santé (santé mentale, estime de soi).

8. Promouvoir une approche de santé parmi d'autres types de prise en charge des situations de radicalisation

Corollaire de la recommandation précédente, VIRAGE doit veiller à être identifié par les référents des différents services déconcentrés de l'Etat et services spécialisés pour la prise en charge (cf. cir. Circulaire N°5858-SG du 13 mai 2016 relative à la prévention de la radicalisation) pour les missions et la vision portées.

Ainsi, VIRAGE pourra affirmer l'intérêt d'une prévention (primaire, secondaire, tertiaire) en santé, complémentaire à l'approche sécuritaire. Son objectif étant d'apporter une aide et un accompagnement adaptés aux besoins et potentiels des personnes, dans un objectif d'autonomie, de bien-être et de santé.

Plusieurs MDA ont évoqué leurs questionnements relatifs aux relations et au positionnement à tenir avec les différents services de l'Etat, ainsi qu'aux enjeux du secret professionnel et de l'information partagée.

9. Identifier des critères permettant une vue homogène du phénomène sur le Grand Est

Les rencontres des équipes sur le terrain, l'appui sur des éléments de définition et le détour par différentes institutions ou structures en charge de l'évaluation ou de l'accompagnement de jeunes radicalisés ou à risque de radicalisation et leurs familles montrent combien il est difficile d'appréhender de manière objective et quantitative l'ampleur et la répartition du phénomène dans la région.

VIRAGE pourra s'appuyer sur l'expérience et le nombre de dossiers traités pour envisager une analyse et l'identification de critères permettant de décrire le phénomène à l'échelle de la région. Ce point pourra également faire l'objet d'échanges avec les équipes des MDA sur les dispositifs et critères d'identification au sein de leur file active (objet de la demande, diagnostic posé, caractérisation).

10. S'engager dans une démarche de veille médiatique et scientifique continue

La complexité du sujet et son actualité produisent des « bruits » de nature différente (médiatique, politique, scientifique) qu'il convient d'analyser. La connaissance acquise par l'activité d'évaluation et d'accompagnement de situations par l'équipe VIRAGE gagne à être confrontée et questionnée par d'autres sources, telles :

- une veille de la littérature sur les différentes facettes du phénomène (par exemple, quelle prise en charge des personnes de retours de zone de conflits, et des perspectives de sorties de prisons),

- la rencontre d'équipes portant des expérimentations ou dispositifs de lutte contre la radicalisation,
- la participation et la contribution à des projets et groupes de réflexion...

Ces éléments sont l'objet de nombreuses réunions pour discuter et restituer à l'ensemble des membres du réseau VIRAGE les apports et contributions extérieures. Cette veille est essentielle pour se positionner comme « ressource » au sein du territoire.

11. Veiller à « un effort » de communication

Les missions du réseau et leur mise en œuvre sur le territoire ont été questionnées lors des rencontres avec les équipes des MDA. Ces interrogations étaient légitimes pour comprendre comment VIRAGE entend se positionner par rapport à des pratiques déjà effectives sur le terrain, ses propositions n'étant de fait pas arrêtées au moment des rencontres.

La communication sur les activités de VIRAGE repose sur deux enjeux principaux :

- faire connaître son offre à l'échelle de la région et les modalités de saisine,
- expliciter la complémentarité avec d'autres dispositifs existants sur le territoire (ex. numéro vert national pour les signalements ; ressources opérationnelles en départements...)

Cette communication doit mettre en synergie des contenus, des outils et des interlocuteurs (différents points abordés au sein des recommandations précédentes). Au cours de l'année 2017, VIRAGE a développé des outils de communication (logo, site internet, plaquette de communication) qu'il lui faut diffuser.

12. Déterminer les questions évaluatives de l'expérimentation VIRAGE

L'expérimentation vise à développer une pratique de prévention cohérente des enjeux des acteurs. Les conclusions du diagnostic lui permettent de nourrir le dispositif d'évaluation à mettre en œuvre : il constitue un état des lieux de départ et permet de faire émerger des priorités parmi les missions envisagées.

Le diagnostic permet notamment de réfléchir la formulation des questions relatives à la pertinence, la cohérence externe et l'impact du réseau.

ANNEXES

1. Liste des MDA du Grand Est

ANTE-REGION	DÉPARTEMENT	MDA	LIEU	STRUCTURE PORTEUSE	CRÉATION
Champagne-Ardenne	08 Ardennes	MDA 08	CHARLEVILLE-MEZIERES	Centre Hospitalier (CH) BELAIR	2012
	10 Aube	Maison de l'Adolescence de l'Aube – MZA	TROYES	Groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS), constitué par l'Établissement public de santé mentale (EPSM) de l'Aube et par l'association Jeunesse pour Demain (AJD)	2011
	51 Marne	MDA de la Marne	REIMS	Centre hospitalier universitaire (CHU) de Reims	2005
	51 Marne	PASSERELLE JEUNES	CHALONS-EN-CHAMPAGNE	Établissement public de santé mentale (EPSM) de la Marne	2011
	52 Haute-Marne	POS'ADO	ST DIZIER	Centre Hospitalier (CH) de Saint-Dizier	2010
Lorraine	54 Meurthe-et-Moselle	ELDORADO	NANCY	Office d'Hygiène Sociale (OHS) de Nancy	2010
	55 Meuse	MDA de Meuse	VERDUN	Association RésaDOM (réseau de l'adolescent en Meuse)	2011
	57 Moselle	MDA de la Moselle	METZ	Centre Hospitalier (CH) de Jury	2006
	88 Vosges	MDA des Vosges	REMIREMONT EPINAL	Association AVSEA 88 (Association Vosgienne pour la sauvegarde de l'Enfance, de l'adolescence et des Adultes)	2017
	67 Bas-Rhin	MDA Strasbourg	STRASBOURG	Groupement d'Intérêt Public (GIP), présidé par la ville de Strasbourg (composé de 4 collèges : l'État, les collectivités territoriales, l'hôpital et l'université, les associations)	2011
Alsace	68 Haut-Rhin	MDA 68	MULHOUSE	Groupement d'Intérêt Public (GIP), présidé par le Conseil départemental du Haut-Rhin	2009

2. Récapitulatif des rencontres

a. Récapitulatif des rencontres

MDA	LIEU	RENCONTRE
MDA 08	Charleville-Mézières	29-mars
Maison de l'Adolescence de l'Aube – M2A	Troyes	06-avril
MDA de la MARNE	Reims	17-mai
PASSERELLE JEUNES	Châlons-en-Champagne	21-juillet
POS'ADO	Saint Dizier	26-avril
ELDORADO	Nancy	12-avril
MDA de Meuse	Verdun	01-juin
MDA de la Moselle	Metz	24-mars
MDA des Vosges	Remiremont	10-mai
MDA Strasbourg	Strasbourg	18-juillet
MDA 68	Mulhouse	06-avril

b. Personnes ayant participé aux rencontres

Membres du Réseau VIRAGE ayant participé aux rencontres

- BONASSI Benjamin, psychologue
- CHAINON Thomas, sociologue
- Dr CORDUAN Guillaume, pédopsychiatre, médecin référent du réseau VIRAGE
- DIMNETH Léa, psychologue
- KHOUIDMI Yasmine, sociologue
- LAUSSINE Philippe, éducateur
- REIFFEL Claire, psychologue
- RIDEAU Delphine, directrice de la MDA de Strasbourg, coordinatrice du réseau VIRAGE
- Dr ROLLING Julie, psychiatre

MDA 08

MDA 08

- PECHEUX Céline, Cadre supérieure de santé CH BELAIR, responsable mission transversale MDA
- THEODORE Jean Marie, Cadre de santé CH BELAIR, Coordinateur MDA
- JAY Magali, Assistante sociale MDA08
- LAURENT Catherine, Psychologue MDA08
- PELLISSERO Sandrine, Éducatrice spécialisée MDA08
- PINGRET Isabelle, Psychopraticienne relationnelle MDA08
- BOUVART Tina, Infirmière MDA08
- HOLOGNE Stéphanie, Infirmière MDA08
- Dr CLAISSE Alain, Médecin généraliste MDA08

Partenaires présents

- PINERO Julien, DT PJJ, Référent Laïcité Citoyenneté
- STASSE Magali, PJJ des Ardennes, référente Santé
- GURTZ Richard, Directeur CH BELAIR
- SCHNEIDER Patricia, Directrice des soins CH BELAIR
- SERAFINI Florence, Inspectrice départementale en charge des enseignements adaptés et de la scolarisation des élèves en situation de handicap, Éducation Nationale
- COMPERE Céline, Conseillère technique de service social, représentante du DASEN dans la cellule préfectorale, Éducation Nationale

Maison de l'adolescence de l'Aube

M2A

- VILLANNE Yann, directeur M2A
- LE HUERON Maéva, assistante sociale, accueillante M2A
- JAËCKLE Véronique, infirmière psychologue

Partenaires présents

- LUCAS Marie-Thérèse, maire adjointe Romilly-sur-Seine et vice-présidente de la CCPRS
- DERREY Céline, responsable Enfance jeunesse Romilly-sur-Seine
- BRUN Stéphanie, éducatrice spécialisée quartier Robespierre, service de prévention spécialisée ville de Romilly
- d'AGESTINO-RENAULT Laurence, responsable CDU/CLS/HJD, Communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine (CCPRS)
- AUBERT Emilie, IDE, EPSM de l'Aube / CMP CATTTP Adolescents Le temps du devenir
- GOUSSARD Johann, IDE TDD, EPSM de l'Aube / CMP CATTTP Adolescents Le temps du devenir
- MURGIER Hervé, Association jeunesse pour demain (AJD)
- SONNET Séverine, éducatrice en prévention spécialisée, Association Auboise pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (AASEA), sur la commune de Saint André
- PASQUALON Mégane, Préfecture de l'Aube, chargée de mission de prévention contre la radicalisation
- PALLARDY Valérie, Préfecture de l'Aube, déléguée du Préfet
- DURAND Claire-Marie, Académie de Reims DSDEN Aube, CTSS/social-élèves 10/DSDEN
- FRANCOIS Nathalie, DTPJJ Aube et Haute-Marne, référente laïcité et citoyenneté

MDA de la MARNE

MDA, Pôle pédiatrie femmes parents enfants

- PREVOTEAU Aurélie, psychologue
- HUEE Morgane, psychologue stagiaire
- TAVARES Manuel, pédopsychiatre
- ROLAND Madame, Cheffe de service
- WAUTHIER Astrid, pédopsychiatre
- MANSUINO Mme, coordinatrice
- RITH Valérie, infirmière en pédopsychiatrie (MDA)

Partenaires présents

- FUMEX Alix, point écoute jeune (PEJ), psychologue
- DESCAMP Philippe, PEJ, infirmier
- LECLERC Mélisande, PEJ, psychologue

- Dr DOUCE Annie, PEJ

PASSERELLE JEUNES

- BOUTILLE Madame, directrice adjointe EPSM Marne
- MENU Monsieur, Cadre supérieur , EPSM Marne
- PEUCHERET Anaïs, cadre supérieure de santé pôle pédopsychiatrie référente MDA
- Dr WARGNY, médecin chef de pôle de l'ensemble du sud du département
- Dr NGUYEN, médecin référent de la Passerelle

POS'ADO

MDA Saint-Dizier

- KOCH Cécile, infirmière
- LEGENDRE Aurélie, éducatrice MDA
- VAISSIER Nadine, cadre de santé du pôle Femmes-enfants

ELDORADO

MDA

- BAZILLE Marie-Thérèse, Responsable
- GEORGY Laetitia, Psychologue
- ROOS Kheira, Consultante clinicienne

Partenaires présents

- ARGOUARCH Marie, Préfecture de Meurthe-et-Moselle, Sous-Préfète
- SCHUL Alexandre, Préfecture de Meurthe-et-Moselle, Chef de bureau de la prévention et de la sécurité
- JACQUOT Bertrand, Préfecture de Meurthe-et-Moselle, Délégué du Préfet quartiers prioritaires de la politique de la ville Vandoeuvre Jarville et Tomblaine
- KNEUTZ Hélène, Préfecture de Meurthe-et-Moselle, Référente radicalisation
- SALZARD Fabrice, Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Référent départemental prévention spécialisée (veille)
- CANAUD Jean-Paul, ARS Grand Est, DT Meurthe-et-Moselle, chef de service animation territoriale
- GANIER Olivier, Association Jeunes et cités de prévention spécialisée (partie de l'Union Locale pour les Initiatives Solidaires – ULIS), Chef de service
- CHEVALE Laurence, DSDEN 54, Inspectrice de l'EN chargée de l'orientation et de la formation et resp. dépt décrochage scolaire (Direction)
- CHIFFRE Pierre-Alain, Dir. Des services adjoint de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, DSDEN 54
- PERRIN Isabelle, DSDEN 54, Conseillère technique de service social en faveur des élèves

MDA de Meuse

- KONTZ Michel, directeur MDA 55
- KLEIN Mathilde, Infirmière, MDA Verdun
- TRONET Lise, infirmière, responsable du dispositif expérimental FIL PRO ADO
- BRIEY Quentin, éducateur, MDA 55

MDA de la Moselle

MDA du 57

- Dr BLANCHARD, pédopsychiatre MDA 57
- GOBERT Laurence, CCP, Pôle 3 CH Jury
- BOURY Jocelyne, coordinatrice MDA 57

Partenaires présents

- FAHIME Abdelali, DG CMSEA
- MELONI Jean-Paul, chef de service CMSEA
- PALUCCI Michel, EPE Moselle et vice-président de APSIS Emergence
- MEZIADI Saliha, chargée de mission prévention de la radicalisation Préfecture Moselle

MDA des Vosges

MDA des VOSGES 88

- VALENTIN Éric, directeur
- FOUSNAQUER Chloé, éducatrice spécialisée

MDA Strasbourg

MDA Strasbourg

- RIDEAU Delphine, directrice

MDA 68

MDA 68

- ZEMB Emmanuelle, Directrice
- Dr CROCQ Marc-Antoine, Médecin psychiatre, référent médical
- Dr PACCALIN Chantal, Pédopsychiatre
- LE MERDY Chimène, Psychologue
- CLAUDE Yannick, Educateur spécialisé

Partenaires présents

- KELLER Jean-Claude, ACCORD 68, Coordinateur du programme de lutte contre la radicalisation

3. Glossaire

ANMDA	Association nationale des maisons des adolescents
ARS	Agence régionale de santé
CAF	Caisse d'allocations familiales
CADISS	Centre d'analyse et d'intervention sociologiques
CGET	Commissariat général à l'égalité des territoires
CHR	Centre hospitalier régional
CIDFF	Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
CIPDR	Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation
CMP	Centre médico-psychologique
CNAPR	Centre national d'assistance et de prévention de la radicalisation
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CPOM	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
CSAPA	Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
DDCS	Direction départementale de la cohésion sociale
DSDEN	Direction Service Départemental Education Nationale
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
ETP	Equivalent temps plein
FIPD	Fonds interministériel de prévention de la délinquance
FSPRT	Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste
GIP	Groupement d'intérêt public
GCSMS	Groupement de coopération sociale et médico-sociale
IRTS	Institut régional du travail social
MDA	Maison des adolescents
MJC	Maison des jeunes et de la culture
ORS(AS)	Observatoire régional de la santé (et des affaires sociales)
PAEJ	Point d'accueil et d'écoute jeune
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
UCLAT	Unité de coordination de la lutte antiterroriste
VIRAGE	Violence des idées : ressource et accompagnement en Grand Est

